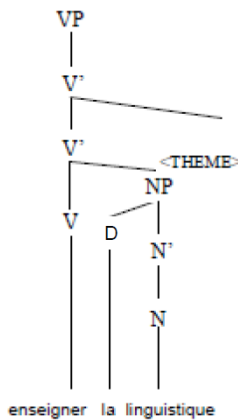
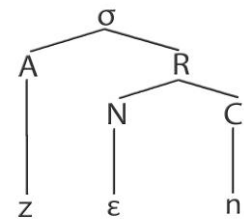
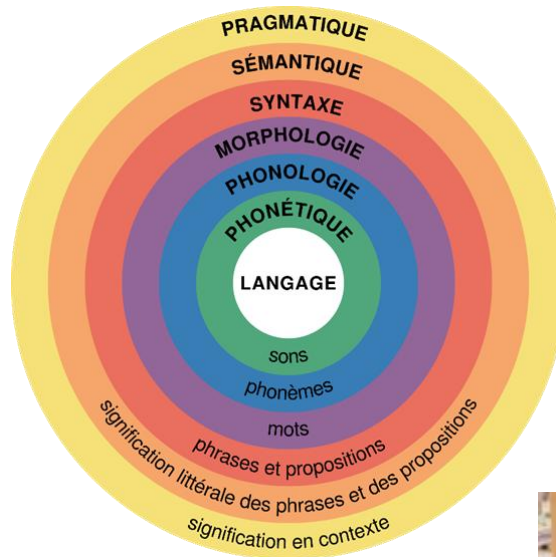


DEPARTEMENT DE SCIENCES DU LANGAGE



LIVRET D'INFORMATIONS 2026-2027

Sites à consulter régulièrement :

Département SDL : <https://univ-cotedazur.fr/offre-de-formation/licence-sciences-du-langage>

Portail LLAC : <https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-lettres-langues-art-communication/decouvrir-le-portail-llac>

Ecole Universitaire de Recherche CREATES Arts et Humanités : <https://creates.univ-cotedazur.fr/>

Laboratoire BCL, UMR 7320 « Bases, Corpus, Langage » : <https://bcl.cnrs.fr/>

TABLE DES MATIERES

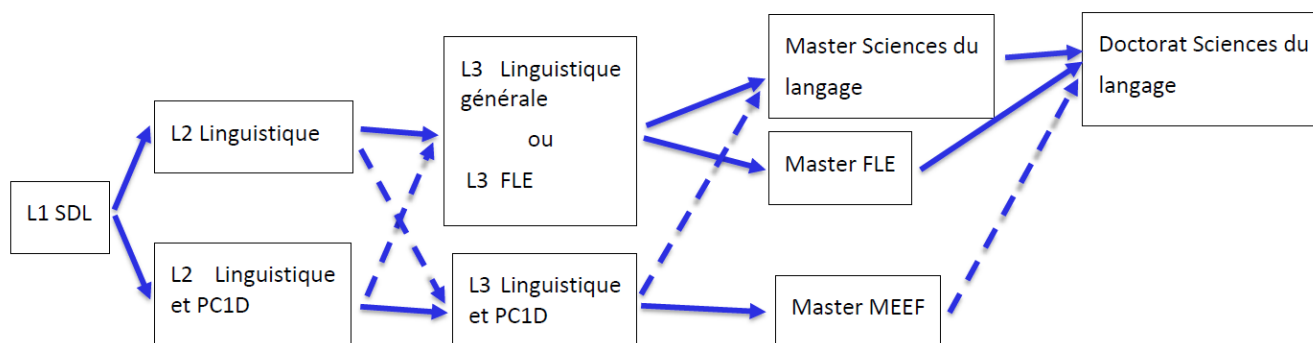
Bienvenue en Sciences du Langage – Coursus de la Licence au Doctorat	3
Liens & Contacts.....	4
QUELQUES DATES IMPORTANTES	5
Parcours Préparation au concours de professeur.e des écoles (PC1D) : L2 & L3	6
Portail LLAC – Sciences du langage – Licence 1 (HPLAC1-403)	12
Portail LLAC – Sciences du langage – Licence 2 (HPLAC2-403)	13
Sciences du langage – Licence 3 – Linguistique générale ou FLE (HLNLF3-400).....	14
L3 Préparation au concours de professeur des écoles (Sciences du langage) (HLNLL3-400).....	15
UE facultative : UE à visée professionnalisante	16
MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES (MCC).....	17
HPUNI11 : Introduction aux sciences du langage 1	19
HPUNI12 : Introduction aux sciences du langage 2	20
HPUNIL1 : Initiation aux langues 1.....	22
HPUNI23 : Introduction aux sciences du langage 3	24
HPUNT21 : Linguistique théorique 1.....	25
HPONLA2 : Initiation aux langues 2	26
HPUNIN3 : Initiation aux structures des langues.....	28
HPUNT32 : Linguistique théorique 2.....	30
HPUNT33 : Linguistique théorique 3.....	32
Ouverture LLAC	34
HPUNVC4 : Variation & changement 1	36
HPUNDI4 : Diachronie gallo-romane	37
HPUND41 : Linguistique théorique 4	38
Ouverture : LLAC ou PC1D	40
HLUNT55 : Linguistique théorique 5	42
HLUNVA5 : Variation & changement 2	43
HLUNAP51 : Approches spécifiques 1.....	44
UE de spécialisation 1 (choix 1) : Linguistique générale 1	46
UE de spécialisation 1 (choix 2) : Français langue étrangère 1.....	47
PC1D – niveau 2 : s’approprier les savoirs pour enseigner à l’école primaire et le cadre institutionnel d’exercice du métier.....	49
HLUNT66 : Linguistique théorique 6.....	51
HLENAP62 : Approches spécifiques 2	53
HLUNDC6 : Données & corpus	54
UE de spécialisation 2 (choix 1) : Linguistique générale 2	55
UE de spécialisation 2 (choix 2) : Français langue étrangère 2.....	56
PC1D – niveau 3 : s’approprier les savoirs pour enseigner à l’école primaire et le cadre institutionnel d’exercice du métier.....	59
QUELQUES DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS	60

L'équipe pédagogique du Département de Sciences du langage vous prépare à l'obtention de la [Licence Sciences du langage](#) qui se décline en 3 options de spécialisation :

- 1. Linguistique & Préparation au concours de professeur.e des écoles (« PC1D ») :** modules de préparation aux concours de l'enseignement du 1^{er} degré, en deuxième et troisième années de Licence.
- 2. Linguistique générale :** unités d'enseignement spécifiques à la Linguistique générale, en troisième année de Licence.
- 3. Français Langue Étrangère (« FLE ») :** unités d'enseignement spécifiques au FLE, en troisième année de Licence.

La durée de la Licence est de trois années (L1-L2-L3). Les enseignements de L1 sont communs à tous les étudiants de SDL, quel que soit le Parcours envisagé. Les enseignements se spécialisent à partir de la L2 ou de la L3, en fonction du Parcours choisi.

La Licence Sciences du langage se trouve dans le **Portail LLAC** (Lettres, Langues, Arts & Communication) de **l'EUR CREATES Arts et Humanités** (École Universitaire de Recherche « Créativité Transformation Émergences »).



L'équipe enseignante prépare également au [Master Sciences du langage : Linguistique, psycholinguistique et technologies des langues](#) qui propose deux choix de spécialisations en Master 2 : [Traitement Automatique des Textes](#) ou [Psycholinguistique](#). Attention : quel que soit votre choix de Master, l'inscription en Master n'est pas automatique.

Les enseignants-chercheurs du Département de SDL et les chercheurs du **Laboratoire BCL** proposent également une formation et un encadrement en [Doctorat de Sciences du langage](#).

Informations sur le Portail LLAC :

<https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-lettres-langues-art-communication>

Département de Sciences du langage :

<https://univ-cotedazur.fr/offre-de-formation/licence-sciences-du-langage>

Inspé Liégeois (formation Enseignement 1^{er} degré) :

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/a-propos-de-linspe/sites-de-formations/nice-liegeois>

École Universitaire de Recherche CREATES : <https://creates.univ-cotedazur.fr/>

Laboratoire BCL, UMR 7320 « Bases, Corpus, Langage » : <https://bcl.cnrs.fr/>

Si vous avez une question **et que vous n'avez pas trouvé la réponse dans le Livret ni sur le site de l'Université**, vous pouvez contacter :

Pour toute question d'ordre administratif (inscriptions administratives et pédagogiques, transfert de dossier, etc.) : <http://glpi-form-sco.univ-cotedazur.fr/>

Pour toute question sur un cours en particulier (contenu, évaluations, etc.) : contactez l'enseignant directement : Prénom.NOM@univ-cotedazur.fr

Direction du Département de Sciences du langage : Diana.PASSINO@univ-cotedazur.fr

Responsabilité pédagogique L1 et L2 : Philippe.DEL-GIUDICE@univ-cotedazur.fr

Responsabilité pédagogique L3 et Mention Sciences du langage : Katerina.PALASIS@univ-cotedazur.fr

Responsabilité pédagogique UE FLE : Simona.RUGGIA@univ-cotedazur.fr

Responsabilité pédagogique UE PC1D : Isabelle.SCHOENHENZ@univ-cotedazur.fr

QUELQUES DATES IMPORTANTES

Réunions de rentrée Sciences du langage (présence obligatoire ; merci de vérifier les affichages pour d'éventuelles mises à jour) :

- L1 : 7 ou 8 septembre 2026
- L2 : 18 septembre 2026
- L3 : 18 septembre 2026

Réunions de rentrée PC1D : information à suivre

Calendrier universitaire des Licences du Portail LLAC, Campus Carlone :
Période des cours du Semestre 1 pour tous les niveaux (15 semaines) :

- Début : semaine du 21 septembre 2026 (semaine 1)
- Fin : semaine du 18 janvier 2027 (semaine 15)

Pauses pédagogiques pendant le Semestre 1 pour tous les niveaux :

- Semaine du 26 octobre 2026
- Semaines des 21 et 28 décembre 2026

Période des cours du Semestre 2 pour tous les niveaux (15 semaines) :

- Début : semaine du 25 janvier 2027 (semaine 1)
- Fin : semaine du 10 mai 2027 (semaine 15)

Pause pédagogique pendant le Semestre 2 pour tous les niveaux :

- Semaine du 1^{er} mars 2027

Publication des résultats de la Session 1 pour tous les niveaux :

- Semestre 1 : 15 février 2027
- Semestre 2 : 8 juin 2027

Publication des résultats de la Session 2 pour tous les niveaux :

- 25 juin 2027

Consultez les affichages Inspé pour le calendrier Liégeard (Préparation au concours de professeur.e des écoles)

PARCOURS PREPARATION AU CONCOURS DE PROFESSEUR.E DES ECOLES (PC1D) : L2 & L3

Responsable de la formation : Isabelle SCHOENHENZ – INSPE Académie de Nice

Isabelle.SCHOENHENZ@univ-cotedazur.fr

Campus : Stephen Liégeard

43, Avenue Stephen Liégeard, 06106 Nice ; Tram : Ligne 1 - Arrêt *Station Le Ray*

En Licence 2 Sciences du langage (HPLAC2-403) :

- **Inscription administrative (IA) :**

PO2 LLAC - Sciences du langage

HPLAC2-403

- **Puis choisir l'UE VPU1PC4 : PC1D Niveau 1 en S4 (L2-S2) lors de l'inscription pédagogique du semestre 2**

En Licence 3 Sciences du langage, Préparation au concours de professeur des écoles (HLNLL3-400) :

- **L'inscription administrative (IA) comprend la préparation au concours (il n'y a donc pas à choisir d'UE supplémentaires lors de l'IP) :**

L3 Preparation au concours de professeur des ecoles (Sciences du langage)

HLNLL3-400

- **UE VLU1PC5 : PC1D Niveau 2 en S5 (L3-S1)**
- **UE VLU1PC6 : PC1D Niveau 3 en S6 (L3-S2)**

Pour toute question, merci de contacter la responsable du PC1D : Isabelle.SCHOENHENZ@univ-cotedazur.fr

Syllabus pour les trois semestres (S4, S5, S6)

Vous trouverez ici le syllabus des 3 semestres. Il sera inscrit dans chaque Ecue modélisé. Une présentation vidéo sous format Capsule vidéo sera ajoutée dans chaque Ecue.

L2 : UE VPU1PC4 : UE Préparation concours 1D (PC 1D) CRPE : niveau 1 en S4

Ecue : Ecrit 1 Maths et Français Niv 1 (VPE1MF4)	Ecue : Ecrit 2 Sensibilisation à toutes les disciplines (VPE1SD4)	Ecue : Ecrit 1 : Renforcement Obligatoire Mathématiques ou Français (Un renfo obligatoire Maths ou FR) (VPEO1RO4)
Maths et Français 30H+ 30H	Sensibilisation. Introduction aux disciplines de l'écrit 2 14H CM	OBLIGATOIRE. Aide à la réussite de l'écrit 1 du concours et de l'écrit 1. Choisir de suivre le cours en fonction de ses besoins (Niveau pas évalué). Possibilité de suivre aussi l'autre renforcement Renforcement Maths Ou Renfo Français Les cours ont lieu sur site et pour certains en Asynchrone (Travail à réaliser) 30H Maths ou 30H Français. Le travail relatif aux 30H de cours est obligatoire.
Evaluation en CCI	Evaluation par assiduité. Pas d'examen.	Le travail réalisé donne lieu à un Bonus Engagement qui s'ajoute à la moyenne de l'UE (Max + 1 point)

L3 : UE VLU1PC5 : UE Préparation concours 1D (PC 1D) niveau 2 en S5 : s'approprier les savoirs pour enseigner à l'école primaire et le cadre institutionnel d'exercice du métier

Ecue Ecrit 1 Maths et Français Coeff 5 (VLE1MF5)	Ecue Ecrit 2 : Histoire, Géographie, Arts Sciences Coeff 2 (VLE1HG5)	2 Ecues Oral 2-2 : -Le métier de professeur (les CM) (VLE1MP5) -Le métier de professeur 1D (Les TD) Coeff 1 (VLECMP5)	Ecue Ecrit 1 Renforcement Obligatoire Maths ou Français : Un renfo au choix (VLO1RO5)	Ecue Ecrit 2 Renforcement Facultatif (VLE1REC5)	Ecue Anglais Spécifique PC 1D niveau 1 en CT (KLEVAN5)
Maths et Français (Ecrit 1) = 36 H 18+18 Attention, un créneau de 2H en asynchrone inscrit à l'EDT un samedi matin (il est obligatoire de réaliser le travail demandé dans une période autour de la date du samedi mentionné. Se conformer si dépôt d'un travail à réaliser aux dates inscrites sur Moodle.	HG Arts SC (Ecrit 2) = 46H - 24H en HGEMC. (Hist 10H, GEO 12H, EMC 2) - 10H Arts (Arts Visuels 4 H, Musique 4 H, Histoire des arts 2 H) - 12H Sciences (6 H S de la Vie et 6 H Sciences Physique/Chimie et Technologie)	- un mini stage de 4 ½ journées -10H CM + 4H TD Attention un samedi matin en VISIO : se rendre disponible Dès le début d'année, trouver son lieu de stage (Toute école publique Nice et environs possible, compatible avec vos cours UCA). Dans la circonscription de NICE V, il est nécessaire avant toutes choses de demander un accord à Mme L'Inspectrice. Rédaction de la convention/ Atelier d'aide à la rédaction. Finaliser la convention pour le 15 octobre.	OBLIGATOIRE. Aide à la réussite de l'écrit 1 du concours et de l'écrit 1. Choisir de suivre le cours en fonction de ses besoins (Niveau pas évalué). Possibilité de suivre aussi l'autre renforcement : 20H - Renforcement Maths (Un renfo obligatoire maths ou FR) - Renforcement Français (Un renfo obligatoire maths ou FR) Choix lors de l'inscription pédagogique. Si besoin contacter Mme SCHOENHENZ pour changer son choix	FACULTATIF, fortement recommandé. Aide à la réussite de l'écrit 2 du concours et de l'écrit 2 : 26H Renfo Ecrit 2 mutualisé et facultatif. Vous choisissez ce dont vous avez besoin. Vous trouverez sur Moodle des documents, des exercices, des tests d'entraînement... et un forum pour poser vos questions H, 3 H / G 4H / SC (SV 3H et ST3 H) / ARTS (Arts V 3H ; HDA 3H, MQ 3H) / LV 4 H	LV compte (remplace la LV des CT classiques) dans les CT (participe à Ecrit 2 au niveau du concours) 12H (SAUF PPPE qui ont d'autres cours de LV au travers du stage à l'étranger)
Evaluation en CCI Un Ecrit blanc facultatif fortement recommandé	Evaluation en CCI QCM dans toutes les disciplines et tirage au sort d'un ou 2 exercices dans n'importe quelle discipline. A confirmer	Evaluation en CCI, Eval° du travail réalisé en TD en lien avec le stage et les CM. Absence de stage entraîne zéro à l'écue	Bonus lié à l'engagement dans le travail. Pas évalué en termes de niveau. Le bonus s'ajoute à la moyenne de l'UE et ne peut dépasser 1 point.		Evaluation en CCI

Ecue Ecrit 1 Maths et français Coeff 3 (VLE1MF6)	Ecue Ecrit 2 Histoire, Géographie, Arts, Sciences Coeff 2 (VLE1HG6)	Ecue Oral 2-2 Le métier de professeur (Transversal) Coeff 2 (VLE1MP6)	Ecue Oral 2-1 Le métier de professeur (EPS) Coeff 1 (VLE1PE6)	Ecue Oral 1 Mathématiques ou français Coeff 2 (VLO1OM6/VLO1OF6)	Ecue en CT (KLEVAN6) (ou KLE1VAP6 pour les PPPE)
Maths et Français (Ecrit 1) 18H -MATHS : 8H +1H asynchrone -Français : 8H +1H asynchrone	34H -Histoire 6 H -Géographie 6H -EMC 2H -Arts 10H : Arts visuels 4H, HDA (2H + 1H asynchrone) et Musique 2H + 1H asynchrone)) -Sciences (SV 4+1H asynchrone et ST 4+1H asynchrone)10H	16H Oral 2-2 : Le métier de professeur (+mini stage facultatif de 4 ½ journées) Le stage est facultatif mais est recommandé pour nourrir son expérience et donner de l'épaisseur à la 1 ^e partie de l'entretien Oral 2 transversal. (Dans le cadre des CT spécifiques pour les PPPE)	16H	18H En fonction de votre choix au concours Ecue oral 1, Maths 18H ou Ecue oral 1, Français 18H	LV dans les CT 10H TOUS.
Evaluation CCI	Evaluation CCI	Eval CCI	Eval CCI	Eval CCI	Eval CCI

Ecue Ecrit 1 Renforcement obligatoire à choix (VLE1REM6/VLE1REF6)	Ecue Ecrit 2 Renforcement Facultatif (Asynchrone, mutualisé) (VLE1RC6)	Ecue Oral 2 Renforcement facultatif (Asynchrone, mutualisé) (VLE1RO6)	Ecue Oral 1 Renforcement facultatif (Asynchrone, Mutualisé) (VLE1ROM6/VLE1ROF6)
16H Choisir un renforcement obligatoire. Asynchrone. Travail à réaliser en autonomie. Renfo MATHS ou FR (Un renfo obligatoire maths ou FR Renforcement Maths 16H ou Renforcement Français 16H	26H Histoire 3H, Géographie 3H EMC 2, ARTS Visuels 3H, MQ 3H, SC : SV 3H+ ST3H, LV : 3H	Renfo Oral 2 : 20H 2-1 : EPS 10H 2-2 Transversal 10H	Renfo Oral 1 : 10H en fonction de l'épreuve choisie au CRPE Renfo MATHS Renfo FRANCAIS
Bonus engagement dans les renforcements. S'ajoute à la moyenne de l'UE. MAX 1 point.			

Présentation générale PC1D (qui sera doublée par une petite capsule vidéo)

❖ Une véritable préparation au CRPE

Ce module PC 1D est un **module de préparation au CRPE**. A ce titre, il prépare exclusivement aux attentes du concours CRPE Bac+3. Aussi, **progressivement, les contenus, les formes de travail, les dispositifs, les évaluations vous permettent de préparer au mieux ce concours.**

Vous y retrouverez donc des cours dans toutes les disciplines et les domaines transversaux évalués au concours. Afin d'ancrer les contenus transversaux (liés à l'Oral 2) sur une expérience et la faire valoir au concours, un **mini-stage sera obligatoire en S5** (4 ½ journées). Les étudiants doivent trouver leur lieu de stage dans une école et un lieu compatible avec le suivi de leur formation UCA). Se mettre en recherche dès le début de l'année. Un deuxième mini-stage, facultatif celui-ci, sera possible en semestre 6.

Les évaluations se rapprocheront progressivement au cours des semestres, des modalités du concours.

❖ Organisation par cohorte

Ce module de préparation concours est proposé dans de nombreuses licences. Les jours de formations diffèrent en fonction de votre licence d'appartenance. Les plages dédiées sont prévues dans votre emploi du temps de licence. Il n'y a donc pas de chevauchement de cours. Les étudiants sont regroupés puis répartis dans des cohortes. Les PPPE restent dans leur cohorte.

Suivre son EDT sur ADE.

❖ Pour vous amener à réussir, la structure de la formation vous propose :

- **Des cours obligatoires**
- **Des cours obligatoires à choix** (Renforcement Maths ou Français en S4 et S5 pour vous aider à vous remettre à niveau, Choix Maths ou Français pour l'oral 1 en S6 en fonction de votre choix concours)
- **Des cours de renforcement dans toutes les épreuves du concours à suivre en fonction de ses besoins.**

- Vous pouvez ainsi **suivre les renforcements dont vous avez besoin en fonction de votre profil**. Les cours de renforcements permettent de revenir sur des notions mais aussi de réviser sur toutes les épreuves du concours (complément de cours et exercices avec corrections notamment).
- **Les forums des cours** permettent aux étudiants de poser toutes leurs questions à leurs pairs et aux formateurs et faire remonter des besoins de formation sur tel ou tel aspect.

❖ Présentiel, Distanciel, Asynchrone, Mixtes ?

Les cours obligatoires se déroulent en présentiel essentiellement (quelques visios ou cours asynchrones).

Les cours de renforcement :

- en S4, les renforcements sont organisés de manière plurielle (certains cours en Présentiel et d'autres en distanciel synchrone ou asynchrone)
- en S5 et S6, les renforcements sont organisés en asynchrone. Quelques RDV de travail peuvent être organisés en visio synchrone si besoin. Ces temps seront enregistrés pour un visionnage différé si besoin.

À savoir, les cours de LV pour l'écrit 2 sont intégrés aux Compétences transversales mais préparent bien à l'épreuve du concours.

Prérequis

Avant le début du cours, je dois ...

- Avoir comme projet la réussite au concours et m'engager en conséquence sur la formation. La formation est lourde, j'en ai conscience.
- Avoir une posture adaptée à ce projet notamment un engagement et une assiduité sans faille dans les cours. De plus, je dois anticiper pour prévoir de rester disponible pour le travail personnel à fournir en sus des cours.
- Être capable de travailler tant individuellement et collectivement, en autonomie.
- Être capable de s'organiser pour travailler sérieusement et régulièrement et rendre les devoirs dans les temps impartis.
- Être capable d'utiliser les modalités de cours Moodle (Trouver les documents de cours et ceux liés à l'évaluation des Ecues, déposer des documents pour évaluation ou autre, partager des documents en live avec d'autres étudiants pour un travail collectif, s'organiser pour que les retours d'évaluations formatives soient efficaces (s'engager à les lire, chercher à les comprendre, poser des questions à ses pairs et/ou aux formateurs, ...)
- Répondre aux sollicitations des formateurs, des personnels administratifs et de mes pairs, avec bienveillance, efficacité et dans le respect des normes et du respect dû à toutes personnes inscrites ou responsables de la formation.

Pour me remettre à niveau

- En L2 : Je m'engage dans les cours de renforcements. Je participe aussi si je le souhaite aux deux renforcements (Un seul est obligatoire). J'utilise le forum pour poser mes questions aux formateurs et à mes pairs. Je m'intègre à un groupe de travail avec d'autres étudiants.
- En L3 : Je demande à la personne responsable de la Préparation Concours 1D de pouvoir consulter les cours de L2 pour me remettre au niveau, d'autant plus si j'ai intégré la PC 1D directement en L3. Je m'engage dans les cours de renforcements. J'utilise le forum pour poser mes questions aux formateurs. Je m'intègre à un groupe de travail avec d'autres étudiants.

Objectif

Réussir le concours !

En L2 :

- Obtenir un très bon niveau en mathématiques ET en français afin d'aborder favorablement l'année de L3, année du concours.
- -Se sensibiliser aux épreuves de l'Écrit 2 afin de permettre à l'étudiant de s'engager dans le travail de l'Écrit 2 et prendre la mesure du programme de cet Écrit.

En L3 :

- -Obtenir le niveau de connaissances suffisant dans toutes les épreuves du concours au regard des attendus du CRPE de Licence 3.
- -Développer des compétences dans les domaines :
 - de l'explicitation et mobilisation de notions,
 - dans la méthodologie d'analyse de documents,
 - de construction d'un raisonnement et d'une argumentation,
 - de la communication à l'oral (maîtrise de la langue en lien avec son statut, l'auditoire et le métier visé, langage non verbal),
 - du travail individuel et collectif.

Programmes

Le programme spécifique de chaque Ecue sera précisé dans les cours Moodle.


Modalités d'évaluation


- Progressivement, les évaluations intégreront des modalités proches de celles du concours.
- Ces temps d'évaluation sont des éléments pilotes de la formation en calant des contrôles continus tout au long du semestre en vue d'un travail régulier et propice aux apprentissages mais aussi des évaluations type concours pour s'y préparer. CCI pour tous les Ecues et concours blanc facultatif (en Écrit 1 fin de S5 notamment).
- Les évaluations sont des temps obligatoires, qu'ils soient organisés sur le temps de cours comme sur des temps détachés ou en ligne.
- Le Bonus Engagement dans le travail des renforcements permet d'obtenir jusqu'à un point qui s'ajoute à la moyenne de l'UE.
- Sur présentation d'un justificatif recevable, une épreuve de remplacement pourra être organisée sur demande préalable (si cela était prévisible) de l'étudiant et décision de l'équipe pédagogique (formateur et responsable du MPC). Cette épreuve de rattrapage n'est pas de droit. Les sportifs ou artistes de haut niveau doivent dès le début de l'année prendre contact avec la personne responsable de la Préparation Concours 1D. Des modalités d'évaluation spécifiques pourront être organisées en cas de déplacements ou compétitions sur les temps des évaluations.
- Il n'y a pas de 2^e session mais une 2^e chance. Un nouveau calcul à partir des mêmes notes sera lancé avec des coefficients plus favorables. Dans le cas où le nouveau calcul permet de valider l'Ecue, la note sera redescendue à 10. Dans les Ecues Le métier de professeur S5 et S6 (Transversal), un oral pourra être organisé sur demande de l'étudiant pour rattraper sa moyenne inférieure à 10/20.
- Les Ecues se compensent entre eux. Les UE PC1D sont compensables avec les autres UE du semestre et en lien avec les principes de votre licence d'appartenance.

Calendrier


Lieu des cours PC1D : Inspé LIEGEARD (Possiblement parfois Villa Arson, en face de Inspé Liégeard)


L'emploi du temps est à retrouver sur ADE. Suivez votre groupe en début d'année. Les **cohortes** (1 et 2) regroupant les étudiants de Carlone, Staps et Sciences, seront indiqués en début d'année. Les PPPE restent ensemble dans leur cohorte.


 PC 1D L2 COHORTE 1

 PC 1D L3 COHORTE 1

 PC 1D L3 COHORTE 3 PPPE LETTRES

 PC 1D L2 COHORTE 2

 PC 1D L3 COHORTE 2

 PC 1D L3 COHORTE 4 PPPE SCIENTIFIQUES

À partir de la pause de l'automne, vous pourrez utiliser une entrée nominative pour accéder à votre EDT.

Attention, toutes les semaines ne se ressemblent pas. Des régulations sont toujours possibles. Il est recommandé de consulter ADE avant de se déplacer sur site.

Organisation

Les cours obligatoires sur site sont dispensés sur le site Inspé de Liégeard.

Quelques heures sont dispensées en visio ou asynchrone. Celles-ci sont placées sur l'EDT le samedi matin même si cela ne vous oblige aucunement à réaliser le travail ce jour-là, sur ce créneau horaire. C'est un moyen de vous rappeler que le travail est à réaliser/à rendre dans cette période. Les précisions concernant le travail à réaliser sont à retrouver dans le cours Moodle.

Matériel : une connexion internet est nécessaire tout comme la possibilité de travailler sur ordinateur. La participation aux cours en visio nécessite un casque audio et un micro.

Un délégué par cohorte et par licence devra être désigné par ses pairs ou à défaut par la personne responsable de la formation, 15 jours après la rentrée. Cela permettra des relations privilégiées avec la responsable de la formation notamment en vue de régulation de la formation.

PORTAIL LLAC – SCIENCES DU LANGAGE – LICENCE 1 (HPLAC1-403)

1 ^{er} semestre (S1)	Codes UE	Codes et intitulés ECUE	Vol.	ECTS UE	ECTS
Enjeux	-	Enjeux Sciences du langage	2h	-	30
		Ateliers Sciences du langage	2h		
Compétences Transversales 1 S1	KLUHC10	KLVS1 Compétences langue vivante étrangère 1		3	
		KLEHGD1 Grands défis sociétaux : IA 1			
Compétences Transversales 2 S1	KLUHC11	KCECRS1 Compétences écrites 1		3	
		KLEHPE1 Passeport étudiant			
Introduction aux sciences du langage 1	HPUNI11	HPENDE1 Découverte des sciences du langage 1 20hCM	42h	6	
		HPENGM1 De la grammaire à la morphosyntaxe 11hCM+11hTD			
Introduction aux sciences du langage 2	HPUNI12	HPENPA1 Phonétique articulatoire 11hCM+11hTD	44h	6	
		HPENLX1 Lexicologie 11hCM+11hTD			
Initiation aux langues 1	HPUNIL1	HPENIC1 Découverte de la langue et de l'histoire niçoises 15hCM+15hTD	60h	6	
		HPONLA1 Langue ancienne <i>au choix</i> : latin ou grec (30hTD ou 10hCM+20hTD)			
Ouverture 1	HPGSDDP1	À choisir dans le Portail LLAC		6	
UE facultative		<i>UE à visée professionnalisante à choisir sur liste</i>			

2 ^{ème} semestre (S2)	UE	Codes et intitulés ECUE	Vol.	ECTS UE	ECTS
Compétences Transversales 3 S2	KLUHC20	KLVS2 Compétences langue vivante étrangère 2		3	
		KLEHGD2 Grands défis sociétaux : Transition socio-écologique			
Compétences Transversales 4 S2	KLUHC21	KLEHIN2 Compétences informationnelles 1		3	
		KCNUMS2 Compétences numériques 1			
Introduction aux sciences du langage 3	HPUNI23	HPENDE2 Découverte des sciences du langage 2 20hCM	44h	6	
		HPENMO2 Morphologie 12hCM+12hTD			
Linguistique théorique 1	HPUNT21	HPENPP2 Phonétique et phonologie du français 12hCM+12hTD	48h	6	
		HPENSY2 Syntaxe 1 12hCM+12hTD			
Initiation aux langues 2	HPONLA2	HPENLS2 Langue des signes 20hCM	50h	6	
		HPONLA2 Langue ancienne <i>au choix</i> : latin, grec ou égyptien (30hTD ou 10hCM+20hTD)			
Ouverture 2	HPGSDDP2	À choisir dans le Portail LLAC		6	
UE facultative		<i>UE à visée professionnalisante à choisir sur liste</i>			



Cours internes au Département SDL



Cours extérieurs au Département SDL

Portail LLAC – SCIENCES DU LANGAGE – LICENCE 2 (HPLAC2-403)

1 ^{er} semestre (S3)	Codes UE	Codes et Intitulés ECUE	Vol.	ECTS UE	ECTS
Compétences Transversales 3	KCTHS3	KLHVS3 Compétences langue vivante étrangère 3		6	
		KCHINF3 Compétences informationnelles 2			
		KPHPRO3 Compétences préprofessionnalisation 2			
Initiation aux structures des langues	HPUNIN3	HPENLM3 Langues du monde 20hCM	44h	6	
		HPENLF3 Langue non familière 12hCM+12hTD			
Linguistique théorique 2	HPUNT32	HPENPH3 Phonologie 1 12hCM+12hTD	72h	6	30
		HPENPD3 Phonologie diachronique du français 12hCM+12hTD			
		HPENVL3 Variation linguistique 12hCM+12hTD			
Linguistique théorique 3	HPUNT33	HPENSY30 Syntaxe 2 12hCM+12hTD	48h	6	
		HPENET3 Énonciation 1 12hCM+12hTD			
Approfondissement 1	HPGSDDP3	HPGSDDP3 Ouverture à choisir dans le Portail LLAC		6	
UE facultative		<i>UE à visée professionnalisante à choisir sur liste</i>		-	

2 ^{ème} semestre (S4)	Codes UE	Codes et Intitulés ECUE	Vol.	ECTS UE	ECTS
Compétences Transversales 4	KCTHS4	KCHECR4 Compétences écrites 2		6	
		KCHNUM4 Compétences numériques 2			
		KLHVS4 Compétences langue vivante étrangère 4			
Variation & changement 1	HPUNVC4	HPENCL4 Changement linguistique 12hCM+12hTD	48h	6	
		HPENSO4 Sociolinguistique 20hCM			
Diachronie gallo-romane	HPUNDI4	HPENIC4 Grammaire historique du niçois 18hCM+18hTD	72h		30
		HPELA48 Langue française 8 : première approche de l'histoire de la langue française et initiation à l'ancien français 12hCM+24hTD			
Linguistique théorique 4	HPUND41	HPENPH4 Phonologie 2 12hCM+12hTD	60h	6	
		HPENSY40 Syntaxe 3 6hCM+6hTD			
		HPENET4 Énonciation 2 12hCM+12hTD			
Ouverture	1 au choix	VPU1PC4 Préparation concours 1D niveau 1		6	
		HPGSDDP4 Ouverture à choisir dans le Portail LLAC			
UE facultative		<i>UE à visée professionnalisante à choisir sur liste</i>			



Cours internes au Département SDL



Cours extérieurs au Département SDL

SCIENCES DU LANGAGE – LICENCE 3 – LINGUISTIQUE GENERALE OU FLE (HLNLF3-400)

Parcours « Linguistique générale ou français langue étrangère »

1 ^{er} semestre (S5)	Codes UE	Codes et Intitulés ECUE	Vol.	ECTS UE	ECTS
Compétences Transversales 5	KCTHS5	KLHVS5 Compétences langue vivante étrangère 5		6	
		KCHINF5 Compétences informationnelles 3			
		KCHNUM5 Compétences numériques 3			
Linguistique théorique 5	HLUNT55	HLENPH5 Phonologie 3 12hCM+12hTD	48h	6	
		HLENPA5 Phonétique acoustique 12hCM+12hTD			
Variation & changement 2	HLUNVA5	HLENDL5 Diversité de langues 12hCM+12hTD	60h	6	
		HLEVNI5 Niçois : pratique de l'oral 18hCM+18hTD			
Approches spécifiques 1	HLUNAP51	HLENAL5 Acquisition du langage 12hCM+12hTD	72h	6	30
		HLENSE5 Sémantique 12hCM+12hTD			
		HLENPR5 Pragmatique 12hCM+12hTD			
Spécialisation (1 UE au choix)		UE Linguistique générale 1 : - Lectures en linguistique générale 1 - Recherches en linguistique générale 1 - HLENST5 Préparation au stage 4hTD		6	
		UE Français langue étrangère 1 : - HLENDF5 Didactique du FLES 1 12hCM+12hTD - HLENGF5 Grammaire pour l'enseignement du FLES 12hCM+12hTD - HLENST5 Préparation au stage 4hTD			
UE facultative	BLUPRO1	<i>UE à visée professionnalisante à choisir sur liste</i>			

2 ^{ème} semestre (S6)	Codes UE	Codes et Intitulés ECUE	Vol.	ECTS UE	ECTS
Compétences Transversales 6	KCTHS6	KLHVS6 Compétences langue vivante étrangère 6		6	
		KCHECR6 Compétences écrites 3			
		KPHPRO6 Compétences préprofessionnalisation 3			
Linguistique théorique 6	HLUNT66	HLENGM6 Grammaire des marges 12hCM+12hTD	72h	6	
		HLENPH6 Phonologie 4 12hCM+12hTD			
		HLENSY6 Syntaxe 4 12hCM+12hTD			
Approches spécifiques 2	HLUNAP62	HLENPA6 Problèmes d'acquisition 12hCM+12hTD	60h	6	30
		HLEVNI6 Niçois : approfondissement de l'oral et de l'écrit 18hCM+18hTD			
Données & corpus	HLUNDC6	HLENDI6 Dialectologie 12hCM+12hTD	48h	6	
		HLENLC6 Linguistique de corpus 12hCM+12hTD			
Spécialisation (1 UE au choix)		UE Linguistique générale 2 : - Lectures en linguistique générale 2 - Recherches en linguistique générale 2 - HLENST6 Stage	70h	6	
		UE Français langue étrangère 2 : - HLENDF6 Didactique du FLES 2 12hCM+12hTD - HLENC6 Correction phonétique en FLES 12+12h - HLENST6 Stage	48h 70h		
UE facultative	BLUPRO2	<i>UE à visée professionnalisante à choisir sur liste</i>			

Cours internes au Département SDL

Cours extérieurs au Département SDL

L3 PREPARATION AU CONCOURS DE PROFESSEUR DES ECOLES (SCIENCES DU LANGAGE) (HLNLL3-400)

Parcours « Linguistique et enseignement 1^{er} degré »

1 ^{er} semestre (S5)	Codes UE	Codes et Intitulés ECUE	Vol.	ECTS UE	ECTS
Compétences Transversales 5	KCTH1D5	KLEVAN5 Anglais spécifique PC1D		6	
		KCHINF5 Compétences informationnelles 3			
		KCHNUM5 Compétences numériques 3			
Linguistique théorique 5	HLUNT55	HLENPH5 Phonologie 3 12hCM+12hTD	48h	6	
		HLENPA5 Phonétique acoustique 12hCM+12hTD			
Variation & changement 2	HLUNVA5	HLENDL5 Diversité de langues 12hCM+12hTD	60h	6	
		HLEVNI5 Niçois : pratique de l'oral 18hCM+18hTD			
Approches spécifiques 1	HLUNAP51	HLENAL5 Acquisition du langage 12hCM+12hTD	72h	6	30
		HLENSE5 Sémantique 12hCM+12hTD			
		HLENPR5 Pragmatique 12hCM+12hTD			
PC1D – niveau 2 : s'approprier les savoirs pour enseigner à l'école primaire et le cadre institutionnel d'exercice du métier	VLUC1D5	VLE1MF5 Écrit 1 : Mathématiques et Français		6	
		VLE1HG5 Écrit 2 : Histoire et Géo. Arts. Sciences			
		VLE1REC5 Écrit 2 : Renforcement de l'écrit 2			
		VLECMP5 Oral 2 : Le métier de professeur			
		VLE1MP5 Oral 2-2 : Le métier de professeur 1D			
		VLO1RO5 Renforcement obligatoire (au choix : mathématiques ou français)			

2 ^{ème} semestre (S6)	Codes UE	Codes et Intitulés ECUE	Vol.	ECTS UE	ECTS
Compétences Transversales 6	KCTH1D6	KLEVAN6 Anglais spécifique PC1D niveau 2		6	
		KCHECR6 Compétences écrites 3			
		KPHPRO6 Compétences préprofessionnalisation 3			
Linguistique théorique 5	HLUNT66	HLENGM6 Grammaire des marges 12hCM+12hTD	72h	6	
		HLENPH6 Phonologie 4 12hCM+12hTD			
		HLENSY6 Syntaxe 4 12hCM+12hTD			
Approches spécifiques 2	HLUNAP62	HLENPA6 Problèmes d'acquisition 12hCM+12hTD	60h	6	
		HLEVNI6 Niçois : approfondissement de l'oral et de l'écrit 18hCM+18hTD			
Données & corpus	HLUNDC6	HLENDI6 Dialectologie 12hCM+12hTD	48h	6	30
		HLENLC6 Linguistique de corpus 12hCM+12hTD			
PC1D – niveau 3 : s'approprier les savoirs pour enseigner à l'école primaire et le cadre institutionnel d'exercice du métier	VLU1PC6	VLE1ROM6 Oral 1 : Mathématiques		6	
		VLE1ROF6 Oral 1 : Français			
		VLE1RO6 Renforcement Oral 2			
		VLE1REF6 Renforcement obligatoire Écrit 1 Fr			
		VLE1REM6 Renforcement obligatoire Écrit 1 Maths			
		VLE1MF6 Écrit 1 : Français et Mathématiques			
		VLE1HG6 Écrit 2 : Hist/Géo, Arts, Sciences			
		VLE1PE6 Oral 2-1 Le métier de professeur EPS			
		VLE1MP6 Oral 2-2 Le métier de professeur 1D			

Cours internes au Département SDL

Cours extérieurs au Département SDL

UE FACULTATIVE : UE A VISEE PROFESSIONNALISANTE

<https://univ-cotedazur.fr/formation/reussir-ses-etudes/competences-operationnelles-pour-entreprise>

Les compétences développées sont reconnues par une certification délivrée sous forme de Badge par [Open Badge Factory](#). Vous pouvez mettre en valeur ce badge sur votre CV ou sur les réseaux sociaux professionnels.

7 THÈMES AU CHOIX : À CHAQUE SEMESTRE, UN THÈME DIFFÉRENT PEUT ÊTRE CHOISI



Démarche qualité



Management de projet



Entrepreneuriat



Logistique



Technique de commercialisation



Communication



Très utile pour le traitement de données linguistiques :



Nouveau : Excel Basics



Objectifs

- Rédiger et mettre en forme un fichier, du texte et des données
- Exécuter des opérations simples dans une feuille de calcul
- Manipuler un jeu de données : tableau croisé dynamique, fonctions avancées
- Visualiser les données : graphiques, mise en page

Ce cours est dispensé en distanciel.

Pour toute question :



licences-ue.pro@univ-cotedazur.fr

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES (MCC)

UE = Unité d'Enseignement

ECUE = Élément Constitutif d'une Unité d'Enseignement

INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE :

Vos MCC dépendent de votre **Inscription Pédagogique (IP)** ; attention, celle-ci est différente de l'Inscription Administrative (IA) effectuée en amont. IP : <https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-lettres-langues-art-communication/candidatures-et-inscriptions/inscription-pedagogique>

- La modalité d'inscription pédagogique par défaut est celle du **Contrôle Continu Intégral (CCI)**.
- Si vous ne pouvez pas assister aux cours pendant le semestre (situation de santé, salarié.e, etc.), vous devez déposer une **demande de dispense d'assiduité au moment de votre IP** et, si votre demande est acceptée, vous serez autorisé.e à être **non-assidu.e (NA)** et vous serez évalué.e en **Contrôle Terminal (CT)**.

NOMBRE DE NOTES :

- **CCI** : chaque ECUE donne lieu à au moins 2 notes sur l'ensemble du semestre : chaque enseignant vous informera des MCC pour chaque ECUE en début de semestre.
- **NA/CT** : chaque ECUE donne lieu à 1 note en fin de semestre : chaque enseignant vous informera des MCC pour chaque ECUE en début de semestre.

OBTENTION DES UE, SEMESTRES ET ANNÉES :

UE :

- Une UE est obtenue lorsque la moyenne des notes des ECUE qui la composent atteint 10/20.
- Les ECUE peuvent se compenser entre eux pour l'obtention d'une UE.

SEMESTRES :

- Un Semestre est obtenu lorsque la moyenne des notes des UE qui le composent atteint 10/20.
- Les UE de Sciences du langage et d'Ouverture peuvent se compenser entre elles ; en revanche, **les UE de Compétences transversales ne peuvent pas compenser les UE de Sciences du langage et d'Ouverture** (par exemple, un 12/20 en Compétences transversales ne peut pas compenser une moyenne de 8/20 aux UE de Sciences du langage et d'Ouverture).
- Des **seuils** s'appliquent pour la compensation des UE :
 - **En L1 et L2 : une UE de Sciences du langage qui présente une moyenne inférieure à 6/20 n'est pas compensable.**
 - **En L3 : une UE de Sciences du langage qui présente une moyenne inférieure à 7/20 n'est pas compensable.**

ANNÉES :

- Une Année est obtenue lorsque la moyenne des notes des deux Semestres qui la composent atteint 10/20.
- Les Semestres peuvent se compenser entre eux pour l'obtention de l'Année.
- L'étudiant.e qui ne souhaite pas bénéficier de la compensation doit en faire la demande explicite à l'administration dans les 5 jours qui suivent la publication des résultats.
- **Pour le passage de la L1 à la L2, une dette d'une des UE de Compétences transversales est permise** (le passage est donc possible avec un total de 9 UE sur 10 validées, à condition que celle qui manque soit une UE de Compétences transversales).
- Si la moyenne de l'Année est inférieure à 10/20, cf. Seconde chance (ci-dessous).

SECONDE CHANCE :

Que vous soyez inscrit.e en CCI ou CT, la Seconde chance est la même : recalcul de la moyenne des UE non-validées, en multipliant par deux la meilleure note d'ECUE à l'intérieur de chaque UE non-validée. Si le recalcul atteint ou dépasse 10/20, l'UE est alors validée avec la moyenne de 10/20.

CAPITALISATION & REDOUBLEMENT :

- Les notes des ECUE des UE non-obtenues, ainsi que les notes des UE des semestres non-obtenus, sont conservées pendant deux ans lorsqu'elles atteignent 10/20.
- L'étudiant.e qui ne souhaite pas bénéficier de la capitalisation de ses notes lors d'un redoublement doit en faire la demande explicite à l'administration.

**UE/ECUE
L1 - SEMESTRE 1**

ECUE HPENDE1 : Découverte des sciences du langage 1

Volume horaire : 20 heures

Enseignant : Ph. DEL GIUDICE

PROGRAMME

Présent partout dans nos activités et nos échanges, comment le langage fonctionne-t-il ?

L'introduction aux sciences du langage propose une vue d'ensemble de la linguistique à travers son objet, son histoire, son vaste champ d'étude, ses méthodes. Partant d'un cadrage large (notions de *communication* et d'*information*), le premier volet de ce cours a pour objectif de présenter aux étudiants quelques aspects fondamentaux du langage et de son approche scientifique (concepts de *signe linguistique*, de *système*, de *double articulation*, de *langue vs parole*, d'*arbitraire vs motivation*...). Donnant lieu à un prolongement au 2^{ème} semestre, cet enseignement initie déjà aux grands domaines de l'analyse interne.

BIBLIOGRAPHIE

BOYSSON-BARDIES, B. de, *Le langage, qu'est-ce que c'est ?* Paris, Odile Jacob, 2003.

MARTINET, A., *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1980.

SAUSSURE, F. de, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 2005 [1916].

YAGUELLO, M., *Alice au pays du langage, Pour comprendre la linguistique*, Paris, Seuil, 1981.

ECUE HPENGM1 : De la grammaire à la morphosyntaxe

Volume horaire : 22 heures

Enseignants : L. BAUNAZ (CM&TD1) & K. PALASIS (TD2)

PROGRAMME

Ce cours propose une transition entre la grammaire telle qu'elle est traditionnellement enseignée à l'école et l'approche scientifique développée en linguistique contemporaine. Plutôt que de considérer la grammaire comme un ensemble de règles normatives distinguant les formes « correctes » des formes « incorrectes », il s'agit d'apprendre à observer, décrire et expliquer le fonctionnement des langues à partir des productions réelles des locuteurs.

L'enseignement constitue une introduction aux fondements de la morphosyntaxe, c'est-à-dire à l'étude conjointe de la structure des mots et de leur organisation au sein de la phrase. Après une présentation des notions essentielles de la syntaxe, le cours aborde les principales classes de mots (verbes, noms, adjectifs, adverbes, prépositions) et leurs propriétés. Les étudiants découvriront également les notions de fonctions grammaticales, d'accord, de finitude, d'auxiliaires et de subordination, avant d'être initiés aux relations qui structurent les phrases, notamment les rapports entre têtes syntaxiques et dépendants.

Bien que le français serve de point de départ aux analyses, le cours adopte une perspective comparative en s'appuyant sur des exemples issus de nombreuses langues du monde. Cette approche permet de mettre en évidence les propriétés universelles des langues ainsi que la diversité des solutions grammaticales qu'elles développent.

Chaque séance de cours magistral (CM) et de travaux dirigés (TD) combine apports théoriques, observation de données linguistiques et exercices d'analyse, afin de développer progressivement les outils nécessaires à une réflexion linguistique rigoureuse. Aucun prérequis en grammaire ou en linguistique n'est attendu.

BIBLIOGRAPHIE

Tallerman, Maggie. 2015. *Understanding syntax. Understanding Language*. London and New York: Routledge, 4 édition.

ECUE HPENPA1 : Phonétique articulatoire

Volume horaire : 22 heures

Enseignante : D. PASSINO

PROGRAMME

Objectif pédagogique : l'objectif pédagogique de cet ECUE est d'initier les étudiants aux mécanismes de la production des sons du langage et à leur classement sur base articulatoire, ainsi qu'à la transcription phonétique.

1. Introduction
 - Définition de phonétique
 - Types de phonétique (articulatoire, acoustique, auditive)
 - Aperçu sur la position de la phonétique dans les sciences du langage à travers les divers auteurs et approches théoriques.
 - Pourquoi étudier la phonétique?
2. Phonétique articulatoire
 - L'appareil phonatoire et la phonation
 - Anatomie
 - Physiologie
 - Mécanismes de production de la parole
 - Modalités de phonation
 - Classement des sons
 - Voyelles (Espace vocalique, Oralité/nasalité, Aperture, Antériorité/Postériorité, Arrondissement)
 - Consonnes et semi-voyelles (Modes d'articulation, Lieux d'articulation, Voisement)
 - Typologie et diffusion des sons du langage
3. Transcription Phonétique
 - Lettres et sons, les alphabets
 - L'alphabet phonétique (API)
 - La transcription phonétique

BIBLIOGRAPHIE

- CARTON, F., *Introduction à la phonétique du français*, Paris, Bordas, 1974.
- CARVALHO, Joaquim Brandão de, Noël NGUYEN & Sophie WAUQUIER (éds), *Comprendre la Phonologie*, Paris, PUF, 2010. Chap. 1. Bases Phonétiques.
- LÉON, Pierre R., *Phonétisme et prononciations du français*, Coll. Cursus, 4ème éd., Paris, Armand Colin, 2005. Chap. 6 et 7.
- NGUYEN N., S. WAUQUIER & J. DURAND (éds), *Phonologie et Phonétique, Forme et substance*, Paris, Hermès Lavoisier, 2005. Chap. 2 La phonétique classique : l'Association Phonétique Internationale et son alphabet (par J. Durand).
- VAISSIERE, J., *La phonétique*, Paris, PUF (Coll. Que sais-je? n°637), 2006.

ECUE HPENLX1 : Lexicologie

Volume horaire : 22 heures

Enseignant : O. RIZZOLO

PROGRAMME

Qu'est-ce qu'un *mot dérivé* ? Un *mot composé* ? Un *mot-valise* ? Un *hyperonyme* ? Un *polysème* ? ... Ce cours s'intéresse à la fabrication des unités lexicales, d'un point de vue typologique, en se concentrant, tout particulièrement, sur le français (une bonne connaissance de la langue est ainsi requise pour pouvoir appréhender, entre autres, les différents mécanismes en jeu dans les processus de création). Un autre volet de

ce cours est axé sur l'organisation/la structuration du lexique (quels sont les rapports entretenus entre les différentes unités lexicales du point de vue du sens ?).

BIBLIOGRAPHIE

APOTHÉLOZ, D., *La construction du lexique français*, Paris, Ophrys, 2002.

COLIN, J. P., "Le lexique" in M. Yaguello (éd.) *Le grand livre de la langue française*, Paris, Seuil, 2003, p. 391-456.

ELUARD, R., *La lexicologie*, Paris, PUF (Coll. Que sais-je ?), 2000.

NIKLAS-SALMINEN, A., *La lexicologie*, Paris, Armand Colin, 1997.

TOURNIER, N. & J. TOURNIER, *Dictionnaire de lexicologie française*, Paris, Ellipses, 2009.

HPUNIL1 : INITIATION AUX LANGUES 1

ECUE HPENIC1 : Découverte de la langue et de l'histoire niçoises

Volume horaire : 30 heures

Enseignant : S. CASAGRANDE

PROGRAMME

Initiation à la langue niçoise : principaux usages oraux, découverte des notions grammaticales de base, de la phonétique et du vocabulaire. Niveau visé (référentiel de compétences) : A1.

L'occitan-langue d'oc, l'histoire et la culture locales seront abordés via quelques œuvres littéraires et une visite de terrain.

BIBLIOGRAPHIE

Donnée pendant le semestre

ECUE HPONLA1 : Langue ancienne au choix

Volume horaire : 30 heures

1 enseignement au choix parmi :

- HPELR11 : L'épopée romaine. Latin niveau 1 (30h TD)
- HPELG11 : L'aventure grecque. Grec niveau 1 (30h TD)

Les Lettres classiques dispensent un certain nombre d'enseignements, que vous pouvez choisir non seulement en L1 mais également en L2. Vous pouvez tout à fait choisir le grec ou le latin au premier semestre et l'égyptien au second ou le latin au premier et le grec au second ; il n'y a pas d'obligation de continuité entre les ECUE.

Se reporter au livret du Département de Lettres Classiques.

HPGSDDP1 : Ouverture 1

Une UE d'ouverture à choisir dans le Portail LLAC (hors SDL).

UE/ECUE
L1 - SEMESTRE 2

ECUE HPEDE2 : Découverte des sciences du langage 2

Volume horaire : 20 heures

Enseignant : Ph. DEL GIUDICE

PROGRAMME

Présent partout dans nos activités et nos échanges, comment le langage fonctionne-t-il ? L'introduction aux sciences du langage propose une vue d'ensemble de la linguistique à travers son objet, son histoire, son vaste champ d'étude, ses méthodes. Tandis que la première partie du cours insistait sur les fondamentaux du système et de son fonctionnement, ce deuxième volet a pour but de faire découvrir aux étudiants la diversité des angles d'approche qui permettent d'explorer le langage. La présentation méthodique des niveaux linguistiques (phonétique et phonologie, morphologie, lexicologie, syntaxe) sera complétée par celle de plusieurs branches disciplinaires en considérant aussi bien l'analyse des énoncés que les rapports entre langue et société. La dimension patrimoniale et la diversité des langues sera aussi abordée.

BIBLIOGRAPHIE

Voir le cours d'introduction aux SDL du semestre 1. Une bibliographie indicative complémentaire sera donnée aux étudiants au début des grandes sections du cours

ECUE HPENMO3 Morphologie

Volume horaire : 24 heures

Enseignant : X. BARILLOT

PROGRAMME

1. Introduction :
 - Position de la morphologie par rapport aux autres branches de la linguistique.
 - Rapide historique (le mot, parties du discours, ...)
 - Unités significatives/unités non significatives,
 - Commutation et segmentation de la chaîne
2. Le morphème
3. Le traitement de la variation : notions de formes sous-jacentes
 - application à des cas d'assimilation
4. Processus morphologiques simples : flexion, dérivation, composition
5. Processus morphologiques complexes : affixation, reduplication, apophonie, ...

BIBLIOGRAPHIE

DELL, F. *Les règles et les sons*, Paris, Hermann, 1973.
HUOT, H., *Morphologie. Forme et sens des mots du français*, Paris, A. Colin, 1992.
TOURATIER, C., *Morphologie et morphématique. Analyse en morphèmes*, Aix-en-Provence, PUP, 2002.

ECUE HPENPP2 : Phonétique et phonologie du français

Volume horaire : 24 heures

Enseignant : X. BARILLOT

PROGRAMME

En s'appuyant sur le cours de phonétique articulatoire du premier semestre, on étudiera l'inventaire phonétique du français standard et de quelques dialectes. Ensuite on présentera le système phonologique du français ainsi que les spécificités dialectologiques notables. L'accent sera mis entre autres sur la différence de point de vue existant entre phonétique et phonologie. Les étudiants travailleront sur le concept de distribution et bénéficieront d'une introduction à la phonétique historique du français.

BIBLIOGRAPHIE

ENGLEBERT, A., *Introduction à la phonétique historique du français*, Bruxelles, De Boeck, 2009.
GIRARD, F. & C. LYCHE, *Phonétique et phonologie du français*, Universitetsforlaget, Oslo, 1997/2005 [chap. I-II et IV à VII].
LEON, P., *Phonétisme et prononciations du français*, Paris, Nathan, 1992/.../Colin, 2005/2011.
SIBILLE, J., *Les langues régionales*, Flammarion, 2000.

ECUE HPENSY2 : Syntaxe 1

Volume horaire : 24 heures

Enseignant : L. BAUNAZ (CM&TD1) & K. PALASIS (si TD2)

PROGRAMME

Dans le prolongement de l'ECUE *De la grammaire à la morphosyntaxe*, ce cours constitue une première initiation aux concepts fondamentaux de la syntaxe contemporaine. Son objectif est de fournir aux étudiants les outils nécessaires pour décrire la structure des phrases et comprendre les principales relations qui organisent les énoncés, avant d'aborder une analyse syntaxique plus approfondie dans les enseignements ultérieurs.

Le cours présente les notions de constituant, de tête syntaxique et de dépendant, ainsi que les principaux critères permettant d'identifier les constituants d'une phrase. Les étudiants seront également initiés aux relations grammaticales (sujet, objet, complément), aux mécanismes qui permettent de les modifier, ainsi qu'aux différents systèmes d'organisation observés dans les langues du monde. Une attention particulière sera portée au marquage des relations grammaticales à travers les systèmes de cas, notamment les alignements nominatif-accusatif et ergatif-absolutif, qui illustrent la diversité des structures syntaxiques.

Les analyses s'appuient principalement sur le français tout en faisant appel à des données issues de nombreuses langues afin de mettre en évidence les propriétés communes des langues humaines et la diversité de leurs fonctionnements. Les notions théoriques sont introduites progressivement et illustrées par de nombreux exemples et exercices, dans une perspective à la fois descriptive, comparative et typologique.

À l'issue de cet enseignement, les étudiants maîtriseront les principaux concepts de base de la syntaxe et disposeront des connaissances nécessaires pour aborder, dans la suite de leur parcours, une analyse syntaxique plus approfondie.

BIBLIOGRAPHIE

Tallerman, Maggie. 2015. *Understanding syntax. Understanding Language*. London and New York: Routledge, 4 édition.

HPONLA2 : INITIATION AUX LANGUES 2

ECUE HPENLS2 : Langue des signes

Volume horaire : 20 heures (en distanciel)

Enseignant : Justine Mertz

PROGRAMME

Ce cours vise à introduire la linguistique de la Langue des Signes Française (LSF) ainsi que son histoire à un public non-initié.

Il ne s'agit pas d'un cours de langue (= pour apprendre la LSF) mais bien d'un cours permettant aux étudiants de découvrir une autre modalité, la modalité visuelle, et de voir comment cette différence affecte ou non la compréhension et la production de la langue. Nous verrons ainsi, en comparant langues orales et langues signées, que ces dernières sont bien plus similaires qu'on ne pourrait le croire.

À la fin de ce cours, les étudiants seront familiers de l'histoire de la LSF, de ses caractéristiques linguistiques tant formelles que psycholinguistiques. Ils seront de surcroît sensibilisés au contexte socio-culturel de la communauté Sourde.

BIBLIOGRAPHIE

Précisée pendant le semestre

ECUE HPONLA2 : Langue ancienne au choix

Volume horaire : 30 heures

Vous pouvez choisir l'enseignement à la suite de votre enseignement du 1^{er} semestre, mais il n'y a pas d'obligation de continuité, par exemple :

- HPELR22 : L'épopée romaine. Latin niveau 2 (30h TD)
- HPELG22 : L'aventure grecque. Grec niveau 2 (30h TD)

Se reporter au livret du Département de Lettres Classiques.

HPGSDDP2 : Ouverture 2

Une UE d'ouverture à choisir dans le Portail LLAC (hors SDL).

**UE/ECUE
L2 - SEMESTRE 1**

Enseignant : X. BARILLOT

PREREQUIS

Avoir suivi les UE Découverte de Sciences du langage de L1 sera un plus.

Je rappellerai cependant toutes les notions utilisées dans ces cours (phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, etc.).

PROGRAMME

Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiants avec les diverses familles de langues du monde (en insistant particulièrement sur les phylums indo-européen et afro-asiatique), ainsi qu'avec les concepts-clé de la linguistique (phonologie, morphologie, syntaxe, etc.). Nous aborderons aussi le problème des classifications généalogique et typologique ainsi que les universaux du langage.

Rem. : dans ce cours, la grande partie des informations sera de nature linguistique, mais il y aura des incursions très fréquentes dans d'autres disciplines, en particulier la géographie et l'histoire.

0. Introduction

- Comment classer les langues ?
- Définitions (phylum, famille, isolat, ...)

1. Phylum indo-européen

- Généralités
- Le proto-indo-européen
- Histoire des indo-européens (paléo-linguistique) : les différentes hypothèses
- Les branches de l'indo-européen (anatolien, tokharien, indo-iranien, arménien, grec, thraco-illyrien, celtique, italique, germanique, balto-slave)

2. Autres phylums eurasiatiques : ouralien, caucasien (système phonologique, ...), altaïque (harmonie vocalique, morphologie agglutinante, ...), paléo-sibérien, élamo-dravidien

3. Extrême-Orient : sino-tibétain (tons, morphologie isolante, écriture, ...), lao-thaï, miao-yao, austro-asiatique

4. Phylums océaniques : australien, indopacifique (classes nominales, ...), austronésien (système phonologique, ...)

5. Phylums africains : afro-asiatique (une attention particulière sera donnée à ce phylum : gabarits, racines & schèmes, pharyngalisées, apophonie, ...), nilo-saharien (harmonie vocalique, implosives, ...), niger-kordofanien (classes nominales, mutations consonantiques, ...), khoïsan (clics, ...)

6. Phylums américains : eskimo-aléoute (morphologie polysynthétique, ...), na-déné, amérindien (éjectives, ...)

7. Principaux isolats : basque (ergatif, ...), bourouchaski, kete, nivkh

BIBLIOGRAPHIE

Benveniste, E. (1966), *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard, p. 99-118 => Classification

Campbell, G.L. (1991, ..., 2020,) *Compendium of the World's Languages*, Londres, Routledge

Comrie, B. (1981), *Language universals and linguistic typology*, University of Chicago press, p. 194-217 => Classification, comparatisme

Greenberg, J.H. (1966), *The languages of Africa*, Bloomington, Indiana university => Classification

Hagège, C. (1985), *L'homme de parole*, Paris, Fayard, p. 54-88 => Universaux/diversité

Jakobson, R. (1963), *Essais de linguistique générale*, Paris, Les éditions de minuit, p. 68-77 => Comparatisme

Gamkrelidze, T.V. (1986), "Lexico-semantic reconstruction and the linguistic paleontology of culture" in Lehmann, W.P. (ed) *Language typology 1985*, Amsterdam, John Benjamins, p. 43-46 => Reconstruction, paléolinguistique

Langacker, R.W. (1967), *Language and its structure*, New York, Harcourt Brace, p.246-256 => Universaux

Martinet, A. (1969), *La linguistique*, Paris, Denoël, p.380-385 => Typologie

Meillet, A. & M. Cohen (1981), *Les langues du monde (2 tomes)*, Paris, Slatkine => Classification

Ruhlen, M. (1997), *A guide to the world's languages*, Stanford university press => Classification, comparatisme, familles de langues

Saussure, F. de (1972), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, p. 291-318 => Reconstruction, paléolinguistique, familles de langues

ECUE HPENLF3 : Langue non familière

Volume horaire : 24 heures

Enseignant : O. RIZZOLO

PROGRAMME

Ce cours propose aux étudiants de découvrir un certain nombre d'aspects linguistiques du serbo-croate. L'essentiel du cours repose sur l'analyse de corpus morpho-syntaxiques et morpho-phonologiques qui permettront de mettre au jour, entre autres, les cas syntaxiques, les alternances voyelle ~ zéro, la formation du pluriel...

BIBLIOGRAPHIE

Il n'y a pas de bibliographie pour cet enseignement

ECUE HPENPH3 : Phonologie 1

Volume horaire : 24 heures

Enseignante : F. DI PASQUALE

Objectif pédagogique : Ce cours a pour objet d'initier les étudiants à

- l'analyse distributionnelle, permettant d'établir les unités minimales distinctives d'une langue
- l'analyse des processus phonologiques
- la perspective phonologique structuraliste

PROGRAMME

1. Phonétique et phonologie.
2. L'unité phonologique distinctive : le phonème.
3. Les traits distinctifs, la commutation, les oppositions, les paires minimales.
4. Phonèmes et allophones. Distribution 'libre' ou conditionnée par le contexte.
5. Classement des oppositions distinctives, neutralisation.
6. Les combinaisons de phonèmes, la syllabe.
7. La structure suprasegmentale.
8. Processus phonologiques.

BIBLIOGRAPHIE

DUCHET, J.L. 1981. *La Phonologie*. Que sais-je? PUF

CARVALHO, Joaquim Brandão de, Noël NGUYEN & Sophie WAUQUIER (éds), *Comprendre la Phonologie*, Paris, PUF, 2010. Introduction, Chap. 1 et 2.

MARTIN, PHILIPPE, Manuel de Phonologie Fonctionnelle, Laval Univ., Quebec (Quebec). International Center for Research on Language Planning. ISBN-2-89219-265-X <https://files.eric.ed.gov/fulltext/ED414735.pdf>

NGUYEN N., S. WAUQUIER & J. DURAND (éds), *Phonologie et Phonétique, Forme et substance*, Paris, Hermès Lavoisier, 2005. Chap. 2 La phonétique classique : l'Association Phonétique Internationale et son alphabet (par J. Durand).

ECUE HPENPD3 : Phonologie diachronique du français

Volume horaire : 24 heures

Enseignant : O. RIZZOLO

PROGRAMME

Comment passe-t-on du latin *SIMIUI* au français *singe* ? De *CAPUT* à *chef* ? De *FORMATICU* à *fromage* ? Quels sont les grands principes phonologiques qui sous-tendent l'évolution du français depuis sa langue source, à savoir le latin populaire ? Ce cours a pour ambition de répondre à ces questions, ainsi qu'à d'autres, dans le but de montrer à l'étudiant comment le latin populaire a évolué pour donner naissance au français. L'étudiant, au terme du semestre, sera entre autres capable de reconstruire une forme source latine et de proposer une forme d'arrivée française pour une source donnée.

BIBLIOGRAPHIE

Bourciez Edouard & Bourciez Jules, 1971. *Phon fr. : étude historique*. Klincksieck, Paris.

Carton Fernand, 1974. *Intro à la phon du fr*. Bordas, Paris.

Enseignant : X. BARILLOT

PROGRAMME

Comme l'intitulé du cours en témoigne, le concept-clef de ce cours est la variation. On abordera ici les variations dans l'espace et surtout dans le temps, mais pas ou très peu la variation de type sociolinguistique qui fait l'objet d'un autre cours de L2. En outre, les étudiants devront rendre en fin de semestre un dossier comprenant l'enregistrement d'une conversation spontanée entre 2 locuteurs, la transcription d'une partie de cet enregistrement et l'analyse de quelques phénomènes présentant de la variation dans cette transcription.

Rem. : dans ce cours, tous les domaines de la linguistique seront passés en revue, mais la 2^e partie du cours, consacrée à la reconstruction, concernera essentiellement la phonétique/phonologie.

1. Introduction : homogénéité de la langue ?
2. Terminologie
3. Types de variations
4. Exemple de langue régionale
5. Facteurs d'évolution des langues
6. Reconstruction phonologique

BIBLIOGRAPHIE

Ducrot, O. & T. Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1972.

Martinet, A., *La linguistique*, Paris, Denoël, 1969 [pp. 215-223, 393-399].

Martinet, A., *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1991 [pp. 145-166].

Sibille, J., *Les langues régionales*, Paris, Flammarion (Dominos), 2000 [pp. 7-65].

ECUE HPENSY30 : Syntaxe 2

Volume horaire : 24 heures

Enseignante : L. BAUNAZ

PROGRAMME

Ce cours constitue une introduction aux méthodes d'analyse de la syntaxe dans le cadre de la linguistique théorique contemporaine, et plus particulièrement de la grammaire générative. Il invite les étudiants à considérer la grammaire non plus comme un ensemble de règles prescriptives, mais comme un objet scientifique permettant d'étudier les connaissances linguistiques que possèdent les locuteurs et les principes qui sous-tendent les langues humaines.

L'enseignement porte sur les concepts fondamentaux de l'analyse syntaxique et sur l'organisation hiérarchique des phrases. Les étudiants apprendront à distinguer ordre linéaire et structure syntaxique, à identifier les constituants et à mettre en évidence les ambiguïtés structurelles qui révèlent l'organisation des énoncés. Le cours abordera également les catégories lexicales et syntaxiques, la sélection et la structure argumentale des prédicats, le schéma X-barre et le principe d'endocentricité, ainsi que la structure des propositions simples et complexes, notamment à travers l'étude des propositions complétives finies et non finies.

Au-delà de la description du français, le cours s'interrogera sur les propriétés communes aux langues du monde, les limites de leur variation et les fondements cognitifs des systèmes grammaticaux. Les concepts théoriques seront illustrés à partir de nombreuses données linguistiques et mis en pratique lors des travaux dirigés, qui permettront aux étudiants de développer progressivement les méthodes d'analyse de la syntaxe formelle.

À l'issue de cet enseignement, les étudiants auront acquis les bases conceptuelles et méthodologiques nécessaires pour comprendre les principaux modèles d'analyse syntaxique en linguistique moderne et les appliquer à l'étude de structures syntaxiques variées.

BIBLIOGRAPHIE

Tellier, Christine. 2016. *Éléments de syntaxe du français. Méthodes d'analyse en grammaire générative*. 3e édition. Chenelière Education. 256pp.

ECUE HPENET3 : Énonciation 1

Volume horaire : 24 heures

Enseignante : F. DI PASQUALE

PROGRAMME

Cet ECUE traite de l'articulation entre les faits de langue et leurs usages en contexte et en situation de communication. On s'attachera à travers l'étude de textes et d'extraits textuels variés à observer et manipuler différentes catégories linguistiques visant à éclairer les stratégies que le sujet parlant peut mettre en œuvre et les moyens linguistiques dont il dispose.

Plan du cours :

1. Énonciation
2. Les déictiques
3. Les temps verbaux
4. La subjectivité

BIBLIOGRAPHIE

BARCELO, Gérard Joan et BRES, Jacques. Les temps de l'indicatif en français. Ophrys, 2006.
BENVENISTE, Émile. *Problèmes de linguistique générale*. Paris, Gallimard, 1966.

- CHARAUDEAU, Patrick, & MAINGUENEAU, Dominique (éd.). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Éditions du Seuil, 2002.
- MAINGUENEAU, Dominique. *Analyser les textes de communication*. Paris, Nouvelle édition Armand Colin, 2007.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. 4^e édition. Paris : Armand Colin, 2009.

OUVERTURE LLAC

- **HPGSDDP3 : UE D'OUVERTURE A CHOISIR DANS LE PORTAIL LLAC (HORS SDL)**

Pensez par exemple à continuer votre langue ancienne de la L1 ou à en démarrer une deuxième (cf. Lettres Classiques) :

- *HPELG33 Grec ancien niveau 3*
- *HPELR33 Latin niveau 3*
- *HPELG11 L'aventure grecque. Grec niveau 1*
- *HPELR11 L'épopée romaine. Latin niveau 1*

Se reporter au livret du Département de Lettres Classiques.

UE/ECUE
L2 - SEMESTRE 2

ECUE HPENCL4 : Changement linguistique

Volume horaire : 24 heures

Enseignant : O. RIZZOLO

PROGRAMME

Ce cours s'intéresse aux langues romanes d'un point de vue diachronique, synchronique et typologique. Après une présentation de leur origine et leur généalogie, le focus portera sur certains traits généraux de ces langues sur les plans phonologique et morpho-syntaxique (formation du pluriel, invention de l'article défini, consonantisme, vocalisme...). En cours de route, seront abordés les changements phonétiques/morphologiques marquants du français et leur aboutissement dans les langues romanes (palatalisation, diphtongaison, perte des marqueurs personnels dans la conjugaison, chute de la pénultième atone...). Les particularités de chacune de ces langues sur les trois plans phonologique, morphologique et syntaxique seront passées en revue.

BIBLIOGRAPHIE

Précisée pendant le semestre

ECUE HPENSO4 : Sociolinguistique

Volume horaire : 20 heures

Enseignant : Ph. DEL GIUDICE

PROGRAMME

La sociolinguistique est la discipline qui s'attache à étudier les langues dans leur contexte social. Elle identifie, analyse, et parfois même contribue à produire les facteurs externes qui jouent sur la configuration des systèmes linguistiques. Outre les origines et les développements de la discipline, ce cours s'intéressera aux grands thèmes étudiés par la sociolinguistique : les variétés sociales (concept de *diastratie*), les comportements linguistiques (diaphasie, insécurité, hypercorrection), le contact des langues (interférences, créolisation, diglossie et conflit) et l'action délibérée sur la pratique (politiques linguistiques, normalisation, standardisation).

BIBLIOGRAPHIE

BACHMANN, C., LINDENFELD, J. & SIMONIN, J. *Langage et communications sociales*, LAL, Hatier, 1981.
BOURDIEU, P. "Ce que parler veut dire" in *Question de sociologie*, pp. 95-112, Paris, Ed de minuit, 1984/2002.
CALVET, L.-J., *La Sociolinguistique*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1993.
GADET, F., *Le parler ordinaire*, Paris, Armand Colin, 1989.
LABOV, W., *Sociolinguistique*, Paris, Éd. de Minuit, 1976 (chapitres I et II).

ECUE HPENIC4 : Grammaire historique du niçois

Volume horaire : 36 heures

Enseignant : S. CASAGRANDE

PROGRAMME

Cours consacré à la grammaire historique de l'occitan dans sa variété niçoise depuis les origines latines jusqu'à nos jours. Seront passées en revue les évolutions phonétiques, morphologiques et syntaxiques aboutissant à la langue niçoise actuelle, et notamment les évolutions sociolinguistiques des deux derniers siècles. À l'issue du cours, l'essentiel de la grammaire niçoise aura été passée en revue.

BIBLIOGRAPHIE

Donnée en cours de semestre

ECUE HPELA49 : Langue française : première approche de l'histoire de la langue française et initiation à l'ancien français

Volume horaire : 36 heures

Dispensé par le Département de Lettres.

ECUE HPENPH4 : Phonologie 2

Volume horaire : 24 heures

Enseignant : X. BARILLOT

PROGRAMME

1. Rappels des concepts de paire minimale, d'opposition, de distribution complémentaire
2. Concept de neutralisation
3. Processus phonotactiques (assimilation, caractéristiques des positions forte et faible, ...)
4. Introduction à la syllabe
5. Etude de corpus complexes
6. Introduction à la morphophonologie (notion de règle phonologique, notion de sous-jacence, ...)
7. Analyse de corpus et formalisation

BIBLIOGRAPHIE

- Brandão de Carvalho, J., N. Nguyen & S. Wauquier, *Comprendre la phonologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010.
- Carr, Ph., *Phonology*, London, MacMillan, 1993. **Chapitres 1,2,4,5,6.**
- Duchet, J.L., *La phonologie*, Paris, PUF (Coll. Que sais-je? n°1875), 1986.
- Saussure, F. de, *Cours de Linguistique Générale*, **Introduction**, Paris, Payot, 1972.

ECUE HPENSY40 : Syntaxe 3

Volume horaire : 12 heures

Enseignante : L. BAUNAZ

PROGRAMME

Dans la continuité de *Syntaxe II*, cet enseignement approfondit l'étude de la syntaxe des langues naturelles en s'intéressant à plusieurs phénomènes centraux de la grammaire générative. Il montre comment les propriétés observables des phrases découlent d'une organisation syntaxique sous-jacente et de mécanismes qui relient entre eux des éléments parfois éloignés dans la chaîne parlée.

Le cours est consacré à l'étude des interrogatives, des propositions relatives, du mouvement du verbe, de la négation et des pronoms clitiques. À travers ces différents phénomènes, les étudiants découvriront comment les langues expriment les dépendances syntaxiques, construisent les interrogations et les relatives, organisent l'ordre des mots et réalisent certaines opérations grammaticales fondamentales. Ces thèmes permettront également d'introduire les notions de déplacement syntaxique, de position de base et de position dérivée, qui occupent une place centrale dans les approches contemporaines de la syntaxe.

Comme dans les enseignements précédents, le français constitue le principal terrain d'observation, mais il est régulièrement comparé à d'autres langues afin de mettre en évidence les propriétés communes des systèmes syntaxiques et les différentes stratégies développées par les langues du monde. Les travaux dirigés accompagnent les cours magistraux par des exercices d'analyse permettant de consolider progressivement les concepts théoriques.

À l'issue de cet enseignement, les étudiants seront en mesure de décrire et d'analyser les principaux phénomènes de dépendance à distance, de comprendre les mécanismes syntaxiques qui les sous-tendent et de mobiliser les outils de la grammaire générative pour expliquer leur fonctionnement.

Le cours est accompagné d'un TD, qui permet aux étudiants de renforcer les notions acquises à l'aide d'exercices et de discussions.

BIBLIOGRAPHIE

Manuel :

ECUE HPENET4 : Énonciation 2

Volume horaire : 24 heures

Enseignante : C. POUDAT

PROGRAMME

Cet ECUE traite de l'articulation entre les faits de langue et leurs usages en contexte et en situation de communication. On abordera la question des voix dans le discours, du dialogisme bakhtinien au doublement énonciatif de Bally, en passant par les travaux de Ducrot sur la polyphonie. Nous insisterons particulièrement sur les travaux d'Authier-Revuz sur les discours rapportés et les modalisations d'énoncés indiquant du discours autre. Nous aborderons ensuite des questions de sémantique lexicale associées à la construction des domaines notionnels que développe Culioli dans le cadre de la Théorie des Opérations Énonciatives. Enfin, la question du discours en interaction sera introduite, à travers les travaux de Kerbrat-Orecchioni. Tout au long de ce panorama, nous interrogerons la notion d'énonciateur d'un modèle à l'autre. Nous travaillerons tout au long de l'année en mobilisant différents corpus de travail (textes littéraires, académiques, interactions...) sur lesquels seront appliqués les outils d'analyse développés par les modèles abordés.

BIBLIOGRAPHIE

- AUTHIER-REVUZ, J., *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Limoges, Lambert-Lucas, 2015.
- BAKHTINE, M., *Esthétique et théorie du roman* (Tel Gallimard), Paris, Gallimard, 1987.
- BALLY, C., *Traité de Stylistique Française*, Klincksieck, 1979.
- BENVENISTE, E., *Problèmes de linguistique générale*, t. 1 et 2, Paris, Gallimard, 1966 et 1974. [en particulier "Structure des relations de personne dans le verbe", PLG, 1, chap. XVIII, "La nature des pronoms", PLG 1, chap. XX et "L'appareil formel de l'énonciation", PLG, II, chap. V.]
- CULIOLI, A., *Pour une linguistique de l'énonciation*, tomes 1, 2 et 3, Paris, Ophrys, 1990 et 1999.
- DUCROT, O., *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique* (2e éd. corr. et augm). Paris, Editeurs des Sciences et des Arts Hermann, 1993.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Le discours en interaction*, Coll. U, Paris, Armand Colin, 2005.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Les actes de langage dans le discours - Théorie et fonctionnement*, Paris, Armand Colin, 2016.
- TODOROV, T., *Mikhaïl Bakhtine. Le principe dialogique. Suivi de : Écrits du Cercle de Bakhtine* (1ère édition), Paris, Le Seuil, 1981.

OUVERTURE : LLAC OU PC1D

1 UE au choix :

- **HPGSDDP4 : UE D'OUVERTURE A CHOISIR DANS LE PORTAIL LLAC (HORS SDL)**

Pensez par exemple à continuer votre langue ancienne choisie en L1 ou au premier semestre de la L2 ou à en démarrer une autre (cf. Lettres Classiques) :

- *HPELG44 Grec ancien niveau 4*
- *HPELR44 Latin niveau 4*
- *HPELR42 Latin niveau 2*
- *HPELG21 L'aventure grecque. Grec niveau 1bis*
- *HPELR41 L'épopée romaine. Latin niveau 1bis*

Se reporter au livret du Département de Lettres Classiques.

OU

- **PC1D – niveau 1 : s'approprier les savoirs pour enseigner à l'école primaire**

L2 : UE VPU1PC4 : UE Préparation concours 1D (PC 1D) CRPE : niveau 1 en S4

Ecue : Ecrit 1 Maths et Français Niv 1 (VPE1MF4)	Ecue : Ecrit 2 Sensibilisation à toutes les disciplines (VPE1SD4)	Ecue : Ecrit 1 : Renforcement Obligatoire Mathématiques ou Français (Un renfo obligatoire Maths ou FR) (VPEO1RO4)
Maths et Français 30H+ 30H	Sensibilisation. Introduction aux disciplines de l'Ecrit 2 14H CM	OBLIGATOIRE. Aide à la réussite de l'Ecrit 1 du concours et de l'Ecue Ecrit 1. Choisir de suivre le cours en fonction de ses besoins (Niveau pas évalué). Possibilité de suivre aussi l'autre renforcement Renforcement Maths Ou Renfo Français Les cours ont lieu sur site et pour certains en Asynchrone (Travail à réaliser) 30H Maths ou 30H Français. Le travail relatif aux 30H de cours est obligatoire.
Evaluation en CCI	Evaluation par assiduité. Pas d'examen.	Le travail réalisé donne lieu à un Bonus Engagement qui s'ajoute à la moyenne de l'UE (Max + 1 point)

**UE/ECUE
L3 - SEMESTRE 1**

UE commune aux deux Parcours de L3

ECUE HLENPH5 : Phonologie 3

Volume horaire : 24 heures

Enseignant : O. RIZZOLO

PROGRAMME

Ce cours de phonologie a un double objectif, pratique et théorique :

- pratique : progresser dans l'analyse de corpus, avec un accent particulier mis sur l'ordonnancement des règles.
- théorique : proposer une introduction à la phonologie générative linéaire (type SPE)

BIBLIOGRAPHIE

CARVALHO, Joaquim Brandão de, Noël NGUYEN & Sophie WAUQUIER (éds), *Comprendre la Phonologie*, Paris, PUF, 2010.

ECUE HLENPA5 : Phonétique acoustique

Volume horaire : 24 heures

Enseignant : X. BARILLOT

PROGRAMME

1. Qu'est-ce qu'un son ? (analogies, mur du son, effet Doppler, ...)
2. Paramètres de description d'un son (fréquence, amplitude, spectre) : sons purs/complexes
3. Exemple de la notation musicale
4. Théorème de Fourier
5. Théorie de la résonance (Helmholtz) : ondes stationnaires, vibrations forcées
6. Théorie des formants (Hermann) : application à la parole (formants vocaliques)
7. La reconnaissance de la parole : lecture de spectrogrammes (formants, locus, ...), utilisation de logiciels

BIBLIOGRAPHIE

- Bothorel, A., P. Simon, F. Wioland & J.P. Zerling, *Cinéradiographie des voyelles et consonnes du français*, Publ. de l'Institut de Phonétique de Strasbourg, 1986.
- Carton, F., *Introduction à la phonétique du français*, Paris, Bordas, 1974.
- Emerit, E., *Cours de phonétique acoustique*, Alger, SNED, 1977.
- Landercy, A. & R. Renard, *Éléments de phonétique*, Bruxelles, Didier, 1982 (2ème éd.).
- Munot, Ph. & F.X. Neve, *Une introduction à la phonétique*, Liège, Céfal, 2002.
- Vaissiere, J., *La phonétique*, Paris, PUF (Coll. Que sais-je? n°637), 2006.

UE commune aux deux Parcours de L3

ECUE HLENDL5 : Diversité des langues

Volume horaire : 24 heures

Enseignant : Ph. DEL GIUDICE

PROGRAMME

Malgré des principes de fonctionnement fondamentalement identiques (les universaux), les langues du monde affichent une grande diversité.

Après avoir présenté plusieurs exemples réels de modalités linguistiques originales, ce cours s'interrogera sur les possibilités de regroupement des langues connues. Pour ce faire, on étudiera d'abord les propositions de la typologie et les modèles auxquels cette discipline peut donner lieu à plusieurs niveaux (essentiellement en morphologie et en syntaxe, mais pas seulement). Selon le point de vue, différent, de la parenté génétique, on s'intéressera ensuite aux phénomènes de diversification et aux questions qu'ils suscitent à plus grande échelle : quels sont leurs ressorts ? Combien y a-t-il de langues dans le monde ? Est-il seulement possible de les énumérer dans le continuum variationnel ? Et que dire de la contraction du nombre de langues à époque récente ?

Les éléments du cours donneront lieu à des travaux pratiques qui s'appuieront sur des données tirées d'ensembles linguistiques variés allant de l'indo-européen au japonais.

BIBLIOGRAPHIE

CALVET, L.-J., *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon, 1999.

FEUILLET, J., *Introduction à la typologie linguistique*, Paris, Honoré Champion, 2006.

WALTER, H., *L'aventure des langues en occident*, Paris, Robert Laffont, 1994.

ECUE HLEVNI5 : Niçois : pratique de l'oral

Volume horaire : 36 heures

Enseignant : S. CASAGRANDE

PROGRAMME

Cours consacré aux fondamentaux de l'oralité en niçois (compréhension, prononciation, pratique) et de l'écrit, sur une base d'exercices, de textes et de documents audio-visuels.

Le champ lexical de l'enfance et de l'école fera l'objet de leçons spécifiques.

Niveau visé (référentiel de compétences) : A2-B1.

BIBLIOGRAPHIE

Donnée pendant le semestre.

ECUE HLENAL5 : Acquisition du langage

Volume horaire : 24 heures

Enseignante : K. PALASIS

Ce cours propose d'apporter une vue d'ensemble des principales étapes du développement du langage chez le jeune enfant entre 0 et 6 ans. Il permet également de découvrir quelques protocoles fondateurs qui ont permis d'étudier l'acquisition de la phonologie, de la morphologie et de la syntaxe. Ce cours sur l'acquisition typique du langage est complété au second semestre par un cours qui aborde les problèmes d'acquisition (HLENPA6).

PROGRAMME

1. Quelques notions fondamentales : acquisition, apprentissage, la notion de seuil critique.
2. La perception des sons du langage par le fœtus et le nourrisson : la reconnaissance de la langue maternelle et du prénom, la perception catégorielle, la surdité phonologique.
3. Les premières productions : du babillage aux premiers mots. Le babillage est-il universel ?
4. Les premières phrases : types de constituants, ordre des mots, développement syntaxique.
5. Le développement des aspects pragmatiques du langage : compréhension et utilisation du langage non-littéral.

BIBLIOGRAPHIE

- De Boysson-Bardies, B. (1996). Comment la parole vient aux enfants. De la naissance jusqu'à deux ans. Paris: Editions Odile Jacob.
- Dehaene, S. (2018). Apprendre ! Les talents du cerveau, le défi des machines. Paris: Odile Jacob.
- Kail, M., & Fayol, M. (2000). L'Acquisition du langage. Le langage en émergence : de la naissance à 3 ans (Vol. 1). Paris: Presses Universitaires de France.
- Kail, M., & Fayol, M. (2000). L'Acquisition du langage. Le langage en développement : au delà de 3 ans (Vol. 2). Paris: Presses Universitaires de France.
- Kern, S. (Ed.) (2019). Le développement du langage chez le jeune enfant. Théorie, clinique, pratique. Paris: De Boeck Supérieur.

ECUE HLENSE5 : Sémantique

Volume horaire : 24 heures

Enseignant : Ph. DEL GIUDICE

PROGRAMME

Qu'est-ce que le sens ? Le cours de sémantique montrera aux étudiants que cette notion, toute simple en apparence, est en réalité complexe. Nous l'appréhenderons selon plusieurs niveaux d'analyse. Un retour sur la linguistique du signe, sur la morphologie et sur les relations lexicales tiendra lieu de préambule aux méthodes d'analyse du sens (théorie de la définition, méthode sémique, types) et de la structure sémantique des vocables, considérée selon le point de vue de plusieurs écoles théoriques. Nous nous arrêterons en particulier sur les méthodes de Picoche (signifié de puissance). Une initiation à la lexicographie permettra de placer dans une perspective différente les divers éléments abordés dans ce cours, qui s'achèvera sur une première initiation à la sémantique de phrase.

BIBLIOGRAPHIE

- POLGUÈRE, A., *Lexicologie et sémantique lexicale*, Montréal, PUM, 2008.
- PICOCHÉ, J., *Structures sémantiques du lexique français*, Paris, Nathan, 1986.

SAEED, J.I., *Semantics*, Hoboken, Wiley-Blackwell, 2015.

GUIRAUD, P., *Structures étymologiques du lexique français*, Paris, Payot, 1986.

ECUE HLENPR5 : Pragmatique

Volume horaire : 24 heures

Enseignante : C. POUDAT

PROGRAMME

Nous aborderons les notions essentielles du domaine, de la théorie des actes du langage initiée par Austin aux analyses d'interactions en suivant le modèle de Kerbrat-Orecchioni. On tentera ainsi de comprendre les relations entre dire et faire ; on étudiera comment on peut dire ou faire comprendre sans dire, en démontant les mécanismes linguistiques et langagiers des phénomènes traités.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

ARMENGAUD, Françoise. *La pragmatique*. Que sais-je ? PUF, 1985, 2007 (5^e édition).

BERRENDONNER, A. *Éléments de pragmatique linguistique*. Editions de Minuit, 1982.

BRACOPS, Martine. *Introduction à la pragmatique*. De Boeck Duculot, 2010 (2^e édition).

DUCROT, O., *Dire et ne pas dire*, Armand Colin, 1984.

GARRIC, Nathalie et CALAS, Frédéric. *Introduction à la pragmatique*. Hachette, 2007.

GOFFMAN, E. *La mise en scène de la vie quotidienne 1 : La présentation de soi*. Les Editions de Minuit, 1973.

GOFFMAN, E. *Les Rites d'interaction*. Les Editions de Minuit, 1974.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. *Les interactions verbales. Tome 1* (3^{ème} édition). Armand Colin, 1998.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. *Les actes de langage dans le discours - Théorie et fonctionnement*. Armand Colin, 2016.

UE DE SPECIALISATION 1 (CHOIX 1) : LINGUISTIQUE GENERALE 1

Cette UE de spécialisation intéresse notamment les étudiant.e.s qui se destinent à poursuivre leur cursus avec le Master Sciences du langage.

[ECUE : Lectures en linguistique générale 1](#)

L'équipe pédagogique de SDL donne une liste de chapitres d'ouvrages et d'articles à lire. L'étudiant.e effectue un certain nombre de lectures et les présente oralement à l'équipe pédagogique.

[ECUE : Recherches en linguistique générale 1](#)

L'étudiant.e doit assister à trois séminaires de recherche au Laboratoire BCL (situé sur le Campus de Saint Jean d'Angély, Bâtiment MSHS, <https://bcl.cnrs.fr/>) et en rédige un compte rendu.

[ECUE HLENST5 : Préparation au stage](#)

Volume horaire : 4 heures

Enseignante : K. PALASIS

Objectifs

Ces deux séances de 2 heures de TD chacune ont pour objectif de préparer les étudiants à la réalisation de leur stage professionnel qui aura lieu au semestre suivant (HLENST6 : Stage). Les thématiques abordées sont notamment la préparation d'un dossier de candidature et la recherche d'un lieu de stage en lien avec les Sciences du langage. Le travail porte entre autres sur :

- l'identification de ses préférences en Sciences du langage,
- le choix d'un cursus académique post-licence,
- la construction d'un ou plusieurs projets de stages professionnels.

Bibliographie indicative

Engelhard, Jean-Marc, 2006, *Réussir son CV*, Paris : L'Express.

Ras, Patrice, 2022, *Le grand livre de la lettre de motivation*, Levallois-Perret : Groupe Studyrama.

Sauvayre, Romy, 2021, *Trouver facilement un stage, un premier emploi*, Paris : Les Éditions de l'Opportun.

ECUE HLENDf5 : Didactique du FLES 1

Volume horaire : 24 heures

Enseignante : M. ROJAS

Objectifs :

Étude des principes didactiques propres au domaine de l'enseignement des langues vivantes, notamment à celui du Français Langue Étrangère et Seconde (FLES) ; compréhension des normes et perspectives linguistiques selon les différentes déclinaisons de la langue cible (FLE, FLS, FLEsco ...) ; approche pratique des méthodes ressources d'enseignement et d'apprentissage.

Programme :

- Le concept de la didactique ou l'art d'enseigner
- L'histoire des méthodologies d'enseignement
- Les stratégies d'apprentissage : initiation
- Les stratégies d'enseignement : initiation
- Les différenciations terminologiques de la langue française
- *Le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*
- Les méthodes ressources d'enseignement
- Les applications des principes didactiques et des normes linguistiques

Bibliographie :

- CUQ J.-P., (dir.), (2003), *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, CLE International.
- BOYER, H., BUTZBACH, M. et PENDANX, M., (1990), *Nouvelle introduction à la didactique du français langue étrangère*, Paris, Nathan/CLE International.
- CUQ J.-P., GRUCA I., (2005), *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, PUG.
- DEFAYS J.-M., DELTOUR S., (2003), *Le français langue étrangère et seconde : Enseignement et apprentissage*, Liège, Mardaga.
- GERMAIN C., (1993), *Évolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire (parties IV et V)*, Paris, CLE International (Coll. Didactique des langues étrangères).
- GOUGENHEIM G., MICHEA R., RIVENC P. et SAUVAGEOT A., (1964), *L'élaboration du français fondamental (1er degré)*, Paris, Didier.
- LE GOFFIC P., (1997), *Les formes conjuguées du français oral et écrit*, Gap, Ophrys.
- MARTINEZ P., (1996), *La didactique des langues étrangères*, Paris, PUF (Coll. Que sais-je?).
- PORCHER L., (2004), *L'enseignement des langues étrangères*, Paris, Hachette (Coll. Éducation / Langues vivantes – Français langue étrangère).
- PUREN C., (1988), *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris, Nathan/ CLE International.
- RÉQUÉDAT F., (1966), *Les exercices structuraux*, Paris, Hachette/Larousse.
- SALINS G. de, (2004) *Grammaire pour l'enseignement/apprentissage du FLE*, Paris, Didier/Hatier.
- VERDELHAN-BOURGADE M., (2002), *Le français de scolarisation : pour une didactique réaliste*, Paris, PUF.
- VIGNER G., (2001), *Enseigner le français comme langue seconde*, Paris, CLE International (Coll. Didactique des langues étrangères).

ECUE HLENGf5 : Grammaire pour l'enseignement du FLES

Volume horaire : 24 heures

Enseignant :

Objectifs

Ce cours porte sur la syntaxe du français contemporain et présente dans les grandes lignes la grammaire **descriptive** mais aussi la grammaire **normative** en usage dans les établissements scolaires et universitaires. Au-delà d'une simple description grammaticale, il s'agira d'être attentif aux mécanismes du sens et aux effets de discours des catégories grammaticales selon diverses situations.

Les objectifs du cours :

- sensibiliser les étudiants à différents types d'approches grammaticales ;
- développer un regard réflexif sur la langue et son usage ;
- entraîner les étudiants à l'analyse syntaxique et à l'analyse de l'énonciation.

Ce cours vise également à revoir les différents modes et temps de la conjugaison ainsi qu'un certain nombre de règles grammaticales afin de stabiliser les connaissances des étudiants sur le fonctionnement du français.

Programme :

1. Repères terminologiques et historiques
2. Place et démarches de l'enseignement de la grammaire en FLE
3. Rappel de conjugaison : modes et temps
4. Catégories grammaticales
5. Gestion du tableau : alignements syntagmatiques et paradigmatiques, outils cognitifs

Bibliographie :

CHARAUDEAU Patrick, (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette Education.
GREVISSE Maurice, GOOSSE André, ([1936] 2011), *Le Bon usage : grammaire française*, Bruxelles Louvain-la-Neuve, De Boeck.
SALINS Geneviève-Dominique de, (1996), *Grammaire pour l'enseignement / apprentissage du FLE*, Paris, Didier/Hatier.

Matériel pédagogique :

GREGOIRE Maïa, (2018), *Grammaire progressive du français niveau débutant A1*, Paris, CLE International.
GREGOIRE Maïa, THIÉVANEZ Odile, (2017), *Grammaire progressive du français niveau intermédiaire A2/B1* Paris, CLE International.
BOULARES Michèle, FREROT Jean-Louis, (2019), *Grammaire progressive du français niveau avancé B1/B2*, Paris, CLE International.
GREGOIRE Maïa, KOSTUCKI Alina, (2017), *Grammaire progressive du français niveau perfectionnement B2/C2*, Paris, CLE International.
JENNEPIN Dominique, DELATOUR Yvonne, CAQUINEAU-GUNDUZ Marie-Pierre, LESAGE-LANGOT Françoise, (2007), *Les 500 exercices de grammaire B2*, Paris, Hachette.
ABRY Dominique, CHALARON Marie-Laure, (2015), *La grammaire des premiers temps B1-B2*, Grenoble, PUG.
ABBADIE Christian, CHOVELON Bernadette, Morsel Marie-Hélène, (2002), *L'expression française écrite et orale*, Grenoble, PUG.
POISSON-QUINTON S., MIMRAN R., MAHEO-LE COADIC M., (2002). *Grammaire expliquée du français*, Paris, CLE International.

[ECUE HLENST5 : Préparation au stage](#)

Volume horaire : 4 heures

Enseignante : K. PALASIS

Objectifs

Ces deux séances de 2 heures de TD chacune ont pour objectif de préparer les étudiants à la réalisation de leur stage professionnel qui aura lieu au semestre suivant (HLENST6 : Stage). Les thématiques abordées sont notamment la préparation d'un dossier de candidature et la recherche d'un lieu de stage en lien avec le Français langue étrangère. Le travail porte entre autres sur :

- l'identification de ses préférences en Sciences du langage,
- le choix d'un cursus académique post-licence,
- la construction d'un ou plusieurs projets de stages professionnels.

Bibliographie indicative

Engelhard, Jean-Marc, 2006, *Réussir son CV*, Paris : L'Express.
Ras, Patrice, 2022, *Le grand livre de la lettre de motivation*, Levallois-Perret : Groupe Studyrama.
Sauvayre, Romy, 2021, *Trouver facilement un stage, un premier emploi*, Paris : Les Éditions de l'Opportun.

PC1D – NIVEAU 2 : S'APPROPRIER LES SAVOIRS POUR ENSEIGNER A L'ECOLE PRIMAIRE ET LE CADRE INSTITUTIONNEL D'EXERCICE DU METIER

Uniquement pour le Parcours « Linguistique et enseignement 1^{er} degré »

Responsable : Isabelle Schoenhenz (Isabelle.schoenhenz@univ-cotedazur.fr).

L3 : UE VLU1PC5 : UE Préparation concours 1D (PC 1D) niveau 2 en S5 : s'approprier les savoirs pour enseigner à l'école primaire et le cadre institutionnel d'exercice du métier

Ecue Ecrit 1 Maths et Français Coeff 5 (VLE1MF5)	Ecue Ecrit 2 : Histoire, Géographie, Arts Sciences Coeff 2 (VLE1HG5)	2 Ecues Oral 2-2 : -Le métier de professeur (les CM) (VLE1MP5) -Le métier de professeur 1D (Les TD) Coeff 1 (VLECMP5)	Ecue Ecrit 1 Renforcement Obligatoire Maths ou Français : Un renfo au choix (VLO1RO5)	Ecue Ecrit 2 Renforcement Facultatif (VLE1REC5)	Ecue Anglais Spécifique PC 1D niveau 1 en CT (KLEVAN5)
Maths et Français (Ecrit 1) = 36 H 18+18 Attention, un créneau de 2H en asynchrone inscrit à l'EDT un samedi matin (il est obligatoire de réaliser le travail demandé dans une période autour de la date du samedi mentionné. Se conformer si dépôt d'un travail à réaliser aux dates inscrites sur Moodle.	HG Arts SC (Ecrit 2) = 46H - 24H en HGEMC. (Hist 10H et GEO 12H, EMC 2) - 10H Arts (Arts Visuels 4 H, Musique 4 H, Histoire des arts 2 H) - 12H Sciences (6 H S de la Vie et 6 H Sciences Physique/Chimie et Technologie)	- un mini stage de 4 ½ journées -10H CM + 4H TD Attention un CM un samedi matin en VISIO : se rendre disponible Dès le début d'année, trouver son lieu de stage (Toute école publique Nice et environs possible, compatible avec vos cours UCA). Dans la circonscription de NICE V, il est nécessaire avant toutes choses de demander un accord à Mme L'Inspectrice. Rédaction de la convention/ Atelier d'aide à la rédaction. Finaliser la convention pour le 15 octobre.	OBLIGATOIRE. Aide à la réussite de l'Ecrit 1 du concours et de l'Ecue Ecrit 1. Choisir de suivre le cours en fonction de ses besoins (Niveau pas évalué). Possibilité de suivre aussi l'autre renforcement : 20H - Renforcement Maths (Un renfo obligatoire maths ou FR) - Renforcement Français (Un renfo obligatoire maths ou FR) Choix lors de l'inscription pédagogique. Si besoin contacter Mme SCHOENHENZ pour changer son choix	FACULTATIF, fortement recommandé. Aide à la réussite de l'Ecrit 2 du concours et de l'Ecue Ecrit 2 : 26H Renfo Ecrit 2 mutualisé et facultatif. Vous choisissez ce dont vous avez besoin. Vous trouverez sur Moodle des documents, des exercices, des tests d'entraînement... et un forum pour poser vos questions H, 3 H / G 4H / SC (SV 3H et ST3 H) / ARTS (Arts V 3H ; HDA 3H, MQ 3H) / LV 4 H	LV compte (remplace la LV des CT classiques) dans les CT (participe à Ecrit 2 au niveau du concours) 12H (SAUF PPPE qui ont d'autres cours de LV au travers du stage à l'étranger)
Evaluation en CCI Un Ecrit blanc facultatif fortement recommandé	Evaluation en CCI QCM dans toutes les disciplines et tirage au sort d'un ou 2 exercices dans n'importe quelle discipline. A confirmer	Evaluation en CCI, Eval* du travail réalisé en TD en lien avec le stage et les CM. Absence de stage entraîne zéro à l'Ecue	Bonus lié à l'engagement dans le travail. Pas évalué en termes de niveau. Le bonus s'ajoute à la moyenne de l'UE et ne peut dépasser 1 point.		Evaluation en CCI

**UE/ECUE
L3 - SEMESTRE 2**

ECUE HLENGM6 : Grammaire des marges

Volume horaire : 24 heures

Enseignant : O. RIZZOLO

PROGRAMME

Qu'est-ce qu'un système marginal ? Une unité marginale ? En quoi les jeux de mots, les jeux de langage, les jargons (l'argot tout particulièrement) sont des systèmes dits marginaux ? Comment la *porte* devient la *lourde*, le *pied* devient le *ièpe* ? Quel est le mécanisme utilisé dans la contrepèterie ? L'à-peu-près ? Ce cours se propose de dresser un portrait de ces différents systèmes (en se fondant, pour l'essentiel, sur le français) et d'en établir, en se concentrant sur les mécanismes mis à contribution dans ces derniers, une typologie. On s'intéressera également à la raison d'être de ces systèmes ainsi qu'à leur genèse.

BIBLIOGRAPHIE

Précisée pendant le semestre

ECUE HLENPH6 : Phonologie 4

Volume horaire : 24 heures

Enseignants : O. RIZZOLO, X. BARILLOT

PROGRAMME

La première partie de ce cours (O. Rizzolo) poursuit l'introduction à la phonologie générative linéaire (type SPE) proposée dans le cours *Phonologie 3*. L'accent est mis ici sur les traits phonologiques et leur organisation en matrices.

Voici le contenu de la deuxième partie (X. Barillot) :

- Critique de SPE (surgénération, contextes disjonctifs, allongement compensatoire, tons, ...)
- Études de cas : liaison, voyelles moyennes, semi-voyelles, voyelles nasales, ...
- Algorithmes de syllabation
- Présentation du modèle autosegmental (applications aux tons, à la propagation d'un trait, principe du contour obligatoire)

BIBLIOGRAPHIE [Tous les ouvrages sont présents en BU]

CARR, Ph., *Phonology*, London, Macmillan, 1993 [règles et ordonnancement : chap. 2+6, traits distinctifs : chap. 3].

CHOMSKY, N. & M. HALLE, *The Sound Pattern of English (SPE)*, New-York, Harper and Row, 1968 (trad. Française *Principes de phonologie générative*, Paris, Seuil, 1973).

DELL, F., *Les règles et les sons*, Paris, Hermann, 1985 [I et II de la première partie, i.e. pp.1-100].

ROCA, I., *Generative Phonology*, London, Routledge, 1994 [traits distinctifs : chap.3.1/3.2., syllabe : chap. 4.1/4.5].

KENSTOWICZ, M., *Phonology in Generative Grammar*, Oxford, Blackwell 1994 [syllabe : chap. 6.5, tons : chap. 7.2].

Enseignante : L. BAUNAZ

PROGRAMME

Cet enseignement est un approfondissement de la grammaire générative et plus particulièrement de la syntaxe comparative. La grammaire générative est un modèle qui permet de rendre compte de la relation qui existe entre certaines structures (e.g. entre les phrases déclaratives et interrogatives). Elle rend compte également des différences et des similitudes que l'on trouve dans les langues du monde. Le modèle théorique que nous utiliserons se base sur certaines propositions issues du programme minimaliste.

Nous aborderons de manière progressive divers aspects de l'analyse de la phrase : la structure des syntagmes, de la phrase déclarative simple et des phrases complexes. Nous explorerons également des constructions plus complexes, comme par exemple les phrases passives, ECM, les verbes à montées, ou encore les phrases interrogatives et relatives.

Si notre point de départ des données est le français, nous ferons également référence à d'autres langues (anglais, allemand, hongrois entre autres), favorisant ainsi une approche comparative.

Le cours couvrira une partie du manuel de Puskás 2013. Le cours est doublé d'un TD, qui permet aux étudiants d'approfondir les notions acquises à l'aide d'exercices et de discussions.

Objectifs :

- Se familiariser avec un outillage d'analyse syntaxique (vocabulaire, méthode d'analyse)
- Examiner, à l'aide de cet outillage, la structure de certains types de phrases et de syntagmes
- Réfléchir sur sa propre langue maternelle

BIBLIOGRAPHIE

Puskás, G. 2013. *Initiation au Programme Minimaliste*. Lausanne, Suisse: Peter Lang.

ECUE HLENPA6 : Problèmes d'acquisition

Volume horaire : 24 heures

Enseignante : K. PALASIS

L'objectif de ce cours est d'examiner quelques aspects de l'acquisition du langage lorsque le développement langagier de l'enfant est considéré comme atypique. Ce cours fait suite à HLENAL5 sur l'acquisition typique du langage.

PROGRAMME

1. Introduction aux problèmes d'acquisition : où se trouve la frontière entre acquisition typique et atypique, la mise en place progressive des normes développementales, la question de la spécificité du langage.
2. Déficiences auditives : les différents cas de figure, la langue des signes.
3. Lésions du cerveau : aphasies infantiles, épilepsies, plasticité cérébrale.
4. Autisme, Syndrome de Williams, Syndrome de Down.
5. Facteurs environnementaux : les cas des carences alimentaires et de privation d'environnement linguistique.
6. Troubles du développement du langage oral (TDLO) : définition, caractéristiques, classement, conséquences linguistiques.

Étude de données enfantines et de résultats expérimentaux tout au long du semestre.

BIBLIOGRAPHIE

- De Boysson-Bardies, B. (1996). *Comment la parole vient aux enfants. De la naissance jusqu'à deux ans*. Paris: Editions Odile Jacob.
- Dardier, V. (2004). *Pragmatique et pathologies. Comment étudier les troubles de l'usage du langage*. Rosny-sous-Bois: Bréal éditions.
- Dehaene, S. (2018). *Apprendre ! Les talents du cerveau, le défi des machines*. Paris: Odile Jacob.
- Kern, S. (Ed.) (2019). *Le développement du langage chez le jeune enfant. Théorie, clinique, pratique*. Paris: De Boeck Supérieur.

ECUE HLEVNI6 : Niçois : approfondissement de l'oral et de l'écrit

Volume horaire : 36 heures

Enseignant : S. CASAGRANDE

PROGRAMME

Cours consacré à l'approfondissement de l'oralité et de l'écriture du niçois. Le cours sera dispensé entièrement en langue niçoise. La pratique de l'oral aura pour but de pouvoir s'exprimer correctement dans les différentes actions du quotidien, notamment dans l'interaction avec les enfants. Les différents systèmes graphiques seront abordés, via des textes des XIXe et XXe siècles.

Niveau visé (référentiel de compétences) : B1-B2.

BIBLIOGRAPHIE

Fournie pendant le semestre

ECUE HLENDI6 : Dialectologie

Volume horaire : 24 heures

Enseignant : Ph. DEL GIUDICE

PROGRAMME

La dialectologie est le domaine d'étude qui se trouve au centre des phénomènes de variation et de changement. Née de la simple volonté de consigner des données menacées, sa trajectoire originale l'a conduite à assumer un rôle heuristique majeur pour l'interprétation des faits linguistiques connus et pour la compréhension des phénomènes dynamiques du langage. À l'origine de découvertes théoriques importantes, la dialectologie est aussi la discipline de prédilection des linguistes de terrain.

Ce cours fait appel à un grand nombre de connaissances transversales des sciences du langage. Sans jamais s'éloigner des observations de terrain, il présentera en détail l'objet, les méthodes et les outils des dialectologues en mettant l'accent sur la notion fondamentale de *reconstruction*.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

BLANCHARD, N. et J. Le DÛ, *Dialectologie et géolinguistique*, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 2004.

DALBERA, J.-Ph., *Les parlers des Alpes-Maritimes, étude comparative, essai de reconstruction*, Londres, AIEO, 1994.

DALBERA, J.-Ph., *Des dialectes au langage, une archéologie du sens*, Paris, Honoré Champion, 2006.

ECUE HLENLC6 : Linguistique de corpus

Volume horaire : 24 heures

Enseignante : F. DI PASQUALE

PROGRAMME

L'objectif de ce cours est d'aborder les aspects constitutifs de la linguistique de corpus et les enjeux méthodologiques de ce champ de recherche. Nous décrirons tout d'abord le contexte d'émergence de la linguistique de corpus dans les sciences du langage, pour ensuite nous intéresser à la démarche d'élaboration des corpus, de l'émergence de la question de recherche au traitement quantitatif et qualitatif des données textuelles. À travers de courts projets, nous utiliserons les bases de données de presse telles qu'Europresse et Factiva pour collecter les corpus. La mise en forme et l'analyse des données seront réalisées parallèlement à la description des différents outils dont le chercheur dispose pour mener l'étude des documents rassemblés.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

CONDAMINES A. *et al.* (dir.), 1999. Corpus et traitement automatique des langues : pour une réflexion méthodologique, *Actes de l'atelier thématique TALN*, Cargèse.

MAYAFFRE D., 2002. Les corpus réflexifs : entre architextualité et hypertextualité, *Corpus*, 1, 1-13.

POUDAT C., LANDRAGIN F., 2017. *Explorer un corpus textuel : Méthodes – pratiques – outils*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.

WILLIAMS G. (dir.), 2004. *La linguistique de corpus*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

HABERT B. *et al.*, 1997. *Les linguistiques de corpus*, Paris, Armand Colin.

UE DE SPECIALISATION 2 (CHOIX 1) : LINGUISTIQUE GENERALE 2

Cette UE de spécialisation intéresse notamment les étudiant.e.s qui se destinent à poursuivre leur cursus avec le Master Sciences du langage.

[ECUE : Lectures en linguistique générale 2](#)

L'équipe pédagogique de SDL donne une liste de chapitres d'ouvrages et d'articles à lire. L'étudiant.e effectue un certain nombre de lectures et les présente oralement à l'équipe pédagogique.

[ECUE : Recherches en linguistique générale 2](#)

L'étudiant.e doit :

- suivre un séminaire de recherche au Laboratoire BCL (situé sur le Campus de Saint Jean d'Angély, Bâtiment MSHS, <https://bcl.cnrs.fr/>) et en rédiger un compte rendu,
- rédiger un projet de recherche avec bibliographie sur un thème de recherche qu'il/elle aura choisi en fonction de ses domaines de prédilection.

[ECUE HLENST6 : Stage](#)

Volume horaire : 70 heures

Enseignant référent en fonction de la thématique choisie :

Enseignant-chercheur ou chercheur en Sciences du langage, du Département de Sciences du langage et/ou du Laboratoire BCL (<https://bcl.cnrs.fr/>).

Objectifs

Chaque étudiant.e doit effectuer un stage de minimum deux semaines à temps plein (70 heures) dans une entreprise, école, institut, association, laboratoire, cabinet d'orthophonie, etc. en lien avec les Sciences du langage. Puis chaque étudiant.e doit rédiger un rapport de stage dont les consignes se trouvent ci-après.

Consignes pour la rédaction du rapport de stage :

- Rédaction personnelle et individuelle (plagiat, traduction automatique et IA sont interdits)
- Tapes d'une longueur de 5 pages, hors page de garde, table des matières, références bibliographiques et annexes éventuelles.
- Le rapport doit comporter les sections suivantes :
 - Présentation du lieu, de la période de stage et de l'encadrant.e du stage (1,5 points)
 - Objectifs et thématiques du stage (5 points)
 - Description des tâches effectuées et du travail rendu pendant le stage (6 points)
 - Bilan de l'apprentissage et perspectives (6 points)
 - Forme (présentation, orthographe, syntaxe) (1,5 point)

ECUE HLEND6 : Didactique du FLES 2

Volume horaire : 24 heures

Enseignant :

Objectif

Ce cours a pour objectif d'aborder les difficiles notions de culture et d'interculturalité afin de mieux comprendre les enjeux du croisement des cultures et des dynamiques interculturelles. Il s'agira de réfléchir à leur pertinence pour l'enseignement et l'apprentissage d'une langue étrangère en faisant appel aux théories et concepts anthropologiques. Nous nous attarderons particulièrement sur le lien entre culture(s) et langue(s). Nous reviendrons sur les approches interculturelles et notamment sur la compétence interculturelle développée dans le domaine spécifique de la didactique du FLE. Nous réfléchirons enfin à la dimension (inter)culturelle des supports d'enseignement-apprentissage du FLE.

Programme

- La notion de culture
- La culture par rapport à la langue, à la société, à la cognition
- Le traitement de la culture en didactique des langues
- Les approches interculturelles en didactique du FLE
- Vers une approche critique de la notion de compétence interculturelle
- L'analyse interculturelle des supports pédagogiques

Bibliographie

- ABDALLAH-PRETCEILLE, M. (1986). *Vers une pédagogie interculturelle*. Paris : Publications de la Sorbonne.
- ABDALLAH-PRETCEILLE, M. (2017). *L'éducation interculturelle*. Paris : PUF, « Que sais-je ? ».
- AUGE, M. & COLLEYN, J.-P. (2004). *L'Anthropologie*. Paris : PUF, « Que sais-je ? ».
- BEACCO, J.-C. (2000). *Les dimensions culturelles des enseignements de langue*. Paris : Hachette.
- CARLO, M. de (1998). *L'interculturel*. Paris : CLE International <https://www.cairn.info/revue-ela-2008-4-page-411.htm>.
- DERVIN, F. (2011). « Quand la didactique des langues et des « cultures » emprunte à l'anthropologie... », *Journal des anthropologues*, 126-127, 255-272.
- GALISSON, R. (1991). *Didactique des langues étrangères : De la langue à la culture par les mots*. Paris : CLE International.
- HALL, E.-T. (1984). *Le langage silencieux*. Paris : Point-Seuil.
- KRISTEVA, J. (1991). *Étrangers à nous-mêmes*. Paris : Gallimard.
- LEMOINE, V. (2018). « L'interculturel en réflexion pour la classe et ailleurs ». *Recherches en didactiques*, 25(1), 77-92.
- PORCHER, L. (1994). « L'enseignement de la civilisation ». *Revue française de pédagogie*, vol. 108, 5-12.
- ZARATE, G. (1986). *Enseigner une culture étrangère*. Paris : Hachette.
- ZARATE, G. (1993). *Représentations de l'étranger et didactique des langues*. Paris : Didier.

ECUE HLENC6 : Correction phonétique en FLES

Volume horaire : 24 heures

Enseignant :

Objectif

Maîtriser les techniques de base en vue de résoudre les problèmes de prononciation des apprenants étrangers.

Programme

Le cours s'articulera autour de différentes entrées :

- Généralités sur la place de la phonétique en cours de FLE, avantages et difficultés.

- La place de la phonétique, de la prononciation dans le CECRL.
- Caractérisation des voyelles, des consonnes et des semi-voyelles du système phonétique français, reprise de l'API.
- Présentation du trapèze vocalique : traits distinctifs des voyelles, relation phonie-graphie.
- Réalisation de fiches synthétiques par phonème.
- Présentation du tableau articulatoire des consonnes : traits distinctifs des consonnes, relation phonie-graphie.
- Présentation des méthodes de correction abordées : méthode articulatoire, méthode par oppositions phonologiques, méthode acoustique verbo-tonale. Cas pratiques : Correction d'erreurs (voyelles). Cas pratiques : Correction d'erreurs (consonnes).
- Difficultés phonétiques par langue maternelle.
- Présentation de l'exploitation d'une unité pédagogique basée sur la correction phonétique.
- Quelques concepts théoriques : Enchaînements vocaliques et consonantiques ; la phrase et l'intonation ; les voyelles orales simples, composées et nasales.

Bibliographie

CARTON, Fernand, (1974), *Introduction à la phonétique du français*, Paris, Bordas.

LEON, Pierre Roger, (1992), *Phonétisme et prononciation du français*. Paris, Nathan.

LEON, Pierre Roger, (1966), *Prononciation du français standard*, Paris, Didier.

MALMBERG, Bertil, (1987), *La Phonétique*. Paris, PUF (Que sais-je ?, n° 637).

Matériel pédagogique

ABRY Dominique, CHALARON Marie-Laure, (2009), *Les 500 exercices de phonétique niveaux A1/A2*, Paris, Hachette FLE.

ABRY Dominique, CHALARON Marie-Laure, (2011), *Les 500 exercices de phonétique niveaux B1/B2*, Paris, Hachette FLE.

ABRY Dominique, VELDEMAN-ABRY Julie, (2007), *Techniques et pratiques de classe : La phonétique*, Paris, CLE International.

CHARLIAC Lucile, LE BOUGNEC Jean-Thierry, et al., (2018), *Phonétique Progressive du français*, niveau débutant (A1/A2), Paris, CLE International.

KANEMAN-POUGATCH Massia, PEDOYA-GUIMBRETIERE Elisabeth, (2005), *Plaisir des sons : Enseignement des sons du français*, Le Mesnil-sur-l'Estrée, Didier.

MOTRON Annie-Claude, CHARLIAC Lucille, (2014), *Phonétique Progressive du français*, niveau intermédiaire (A2/B2), Paris, CLE International.

MOTRON Annie-Claude, CHARLIAC Lucille, (2018), *Phonétique Progressive du français*, niveau avancé (B2/C2), Paris, CLE International.

[ECUE HLENST6 : Stage](#)

Volume horaire : 70 heures

Enseignante référente pour le FLE :

Simona Ruggia, Simona.Ruggia@univ-cotedazur.fr

Objectifs

Chaque étudiant.e doit effectuer un stage de minimum deux semaines à temps plein (70 heures) dans une entreprise, école, institut, association, laboratoire, etc. en lien avec le Français langue étrangère. Puis chaque étudiant.e doit rédiger un rapport de stage dont les consignes se trouvent ci-après.

Consignes pour la rédaction du rapport de stage :

- Rédaction personnelle et individuelle (plagiat, traduction automatique et IA sont interdits)
- Tapuscrit d'une longueur de 5 pages, hors page de garde, table des matières, références bibliographiques et annexes éventuelles.
- Le rapport doit comporter les sections suivantes :

- Présentation du lieu, de la période de stage et de l'encadrant.e du stage (1,5 points)
- Objectifs et thématiques du stage (5 points)
- Description des tâches effectuées et du travail rendu pendant le stage (6 points)
- Bilan de l'apprentissage et perspectives (6 points)
- Forme (présentation, orthographe, syntaxe) (1,5 point)

PC1D – NIVEAU 3 : S’APPROPRIER LES SAVOIRS POUR ENSEIGNER A L’ECOLE PRIMAIRE ET LE CADRE INSTITUTIONNEL D’EXERCICE DU METIER

Uniquement pour le Parcours « Linguistique et enseignement 1^{er} degré »

Responsable du Parcours Enseignement 1D : Isabelle Schoenhenz (Isabelle.schoenhenz@univ-cotedazur.fr)

L3 : UE VLU1PC6 : UE Préparation concours 1D (PC 1D) CRPE : Niveau 3 en S6

Ecue Ecrit 1 Maths et français Coeff 3 (VLE1MF6)	Ecue Ecrit 2 Histoire, Géographie, Arts, Sciences Coeff 2 (VLE1HG6)	Ecue Oral 2-2 Le métier de professeur (Transversal) Coeff 2 (VLE1MP6)	Ecue Oral 2-1 Le métier de professeur (EPS) Coeff 1 (VLE1PE6)	Ecue Oral 1 Mathématiques ou français Coeff 2 (VLO1OM6/VLO1OF6)	Ecue en CT (KLEVAN6) (ou KLE1VAP6 pour les PPPE)
Maths et Français (Ecrit 1) 18H -MATHS : 8H +1H asynchrone -Français : 8H +1H asynchrone	34H -Histoire 6 H -Géographie 6H -EMC 2H -Arts 10H : Arts visuels 4H, HDA (2H + 1H asynchrone) et Musique 2H + 1H asynchrone)) -Sciences (SV 4+1H asynchrone et ST 4+1H asynchrone)10H	16H Oral 2-2 : Le métier de professeur (+mini stage facultatif de 4 ½ journées) Le stage est facultatif mais est recommandé pour nourrir son expérience et donner de l'épaisseur à la 1 ^{re} partie de l'entretien Oral 2 transversal. (Dans le cadre des CT spécifiques pour les PPPE)	16H	18H En fonction de votre choix au concours Ecue oral 1, Maths 18H ou Ecue oral 1, Français 18H	LV dans les CT 10H TOUS.
Evaluation CCI	Evaluation CCI	Eval CCI	Eval CCI	Eval CCI	Eval CCI

Ecue Ecrit 1 Renforcement obligatoire à choix (VLE1REM6/VLE1REF6)	Ecue Ecrit 2 Renforcement Facultatif (Asynchrone, mutualisé) (VLE1RC6)	Ecue Oral 2 Renforcement facultatif (Asynchrone, mutualisé) (VLE1RO6)	Ecue Oral 1 Renforcement facultatif (Asynchrone, Mutualisé) (VLE1ROM6/VLE1ROF6)
16H Choisir un renforcement obligatoire. Asynchrone. Travail à réaliser en autonomie. Renfo MATHS ou FR (Un renfo obligatoire maths ou FR Renforcement Maths 16H ou Renforcement Français 16H	26H Histoire 3H, Géographie 3H EMC 2, ARTS Visuels 3H, MQ 3H, SC : SV 3H+ ST3H, LV : 3H	Renfo Oral 2 : 20H 2-1 : EPS 10H 2-2 Transversal 10H	Renfo Oral 1 : 10H en fonction de l'épreuve choisie au CRPE Renfo MATHS Renfo FRANCAIS
Bonus engagement dans les renforcements. S'ajoute à la moyenne de l'UE. MAX 1 point.			

QUELQUES DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les **débouchés professionnels** possibles à l'issue du Master de Sciences du langage (sauf mention contraire, ci-dessous) et parfois à l'issue du Doctorat de Sciences du langage sont entre autres :

- Terminologue, lexicographe, lexicologue, politologue (Code ROME K2401¹)
- Métiers dans les industries de la langue et de l'édition (E1105)
- Assistant/chargé de communication (E1103)
- Concepteur-rédacteur (E1104)
- Gestionnaire de bases de données (M1801)
- Métiers dans le traitement automatique des langues (M1802)
- Chef de projet en linguistique informatique (M1803)
- Ingénierie linguistique (M1805)
- Assistant de recherche (montages expérimentaux, valorisation de résultats, etc.; ESR06)
- Créateur de langues pour la science-fiction (<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02396984>)
- Lecteur dans une université étrangère (K2108)
- Enseignant des écoles maternelle et primaire (Master MEEF) (K2106)
- Professeur de FLE (Master FLE) (K2107)
- Formateur alphabétisation, illettrisme, lecturisation (Master FLE) (K2111)
- Enseignant-chercheur/chercheur en sciences du langage (Doctorat de Sciences du langage) (K2108)

¹ Les codes ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois) et REME ESR (Répertoire des Métiers Enseignement Supérieur et Recherche) permettent de trouver facilement les fiches métiers correspondantes sur internet.